



HAL
open science

L'influence de la variation phonétique du français à l'école primaire

Sandy André

► **To cite this version:**

Sandy André. L'influence de la variation phonétique du français à l'école primaire. Education. 2020. hal-02962887

HAL Id: hal-02962887

<https://univ-fcomte.hal.science/hal-02962887v1>

Submitted on 9 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Mémoire

Présenté pour l'obtention du Grade de

MASTER

« **Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation** »

Mention 1^{er} degré, Professeur des Écoles

L'influence de la variation phonétique du français à l'école primaire.

Présenté par

ANDRE Sandy

Sous la direction de :

MARIANI-ROUSSET Sophie

Grade : Enseignant chercheur en psychologie sociale-clinique et communication à
l'Université de Franche-Comté

Préface

Ce mémoire est l'aboutissement de mon parcours dans l'enseignement supérieur. Il a été rédigé afin de remplir les conditions de validation du Master des Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

« L'influence de la variation phonétique du français à l'école primaire » est un mémoire présenté en accord avec mes connaissances universitaires notamment à travers ma licence Sciences du langage pour les questions linguistiques et mon master MEEF pour les connaissances relatives au système scolaire.

En premier lieu, je tiens à remercier ma directrice de mémoire Sophie MARIANI-ROUSSET, enseignant chercheur à l'Université de Franche-Comté (SLHS), pour son aide, ses judicieux conseils et le temps qu'elle a pu me consacrer pour la réalisation de ce mémoire. Je la remercie également pour les connaissances qu'elle m'a apportées et qui ont contribué à ma réflexion.

Je voudrais également remercier l'INSPE de Besançon et notamment Mme Fabienne MAUGEY pour avoir transféré mon questionnaire afin de récolter mes données. Elle m'a été d'une aide précieuse. Je remercie également les différentes personnes des INSPE des sites de Vesoul, Belfort, Lons-le-Saunier pour avoir également transféré mon questionnaire aux professeurs stagiaires.

Je désire remercier les différents professeurs d'avoir pris le temps de répondre à mes questions. Ils m'ont permis d'avancer le plus judicieusement possible dans mes recherches. Également, je voudrais remercier toute personne ayant répondu à mes questionnaires, vous m'avez toutes et tous apporté de nombreuses réponses et vous avez alimenté ma réflexion. Je remercie également l'enseignante avec qui j'ai pu avoir un entretien et qui m'a éclairée sur de nombreux points.

Enfin, je tiens à remercier famille, amis, collègues pour m'avoir apporté un soutien moral et intellectuel. Vous avez tous contribué à ma réflexion à travers nos différentes conversations portant sur le sujet mon de mémoire. Je voudrais également à témoigner ma gratitude envers Quentin VERNEREY pour ses conseils concernant l'écriture de mon mémoire.

SOMMAIRE

Préface	2
Introduction	5
A. Exposé des motifs	5
B. Questions initiales et objet de recherche	6
I. Le contexte : l'histoire du français	7
A. L'ancien français	7
B. Le moyen français	8
C. Le français de la Renaissance	9
D. Vers le français contemporain	10
E. Evolution du français	11
II. Les concepts liés à la langue française	12
A. Phonétique et prononciation du français	12
1. Les phonèmes consonantiques	13
2. Les phonèmes vocaliques	15
B. Les variations phonétiques	16
1. La variation diatopique	17
2. Les patois	18
C. L'enseignement de l'oral à l'école	20
1. Les différents types de variation linguistique	21
2. Comment enseigner l'oral à l'école ?	22
D. Qu'est-ce qui empêche l'élève de réussir ?	23
1. Quelles difficultés possibles ?	24
III. Méthodologie et récoltes de données	25
A. Les méthodes	25
1. L'entretien	25

2.	Le questionnaire	26
3.	Quelle méthode pour mon objet d'étude ?.....	27
B.	Récolte des données.....	27
1.	Elaboration d'un premier questionnaire	28
2.	Elaboration du second questionnaire	30
C.	Analyse des données récoltées	32
1.	Résultats et analyse du premier questionnaire.....	33
2.	Résultats et analyse du second questionnaire	37
3.	Analyse d'un entretien avec une enseignante	48
D.	Discussion et conclusion	55
1.	Discussion.....	55
2.	Conclusion	59
	Bibliographie.....	62
	Résumé	64

Introduction

La France est habitée par des régions diverses et remplies de richesses culturelles contribuant à notre patrimoine. La langue française fait partie de ce patrimoine. Depuis son existence elle a grandement évolué et continue encore à se transformer. Cela implique une grande richesse et une grande diversité du français à travers toute la France. On ne peut donc se résoudre à définir la langue française à travers un français standard (surtout présent à Paris, capitale de la France, et dans les administrations). En effet, nous ne parlons pas tous de la même façon, nous avons tous des prononciations différentes et des variations à travers notre propre manière de parler. Il existe également différents accents qui traversent les régions mais aussi des langues régionales ayant une place à part entière dans les écoles comme le breton ou l'alsacien. Au lendemain de la Révolution, l'abbé Grégoire avait d'ailleurs traversé la France dans le but d'universaliser la langue française et d'éradiquer les patois. Ainsi, la quête d'un français standard est recherchée depuis de nombreuses années. Toutes ces différences remarquées dans la langue française sont ce qu'on pourrait appeler les variations phonétiques du français. Elles dépendent de certaines variables comme la géographie, c'est celle qui nous intéressera pour ce mémoire.

A. Exposé des motifs

Je suis diplômée d'une licence de Sciences du Langage, licence pour laquelle j'ai éprouvé un grand intérêt. J'ai pu découvrir et apprendre de nombreuses notions dont je n'avais pas conscience et qui ont permis d'alimenter ma réflexion sur ce sujet. C'est pourquoi mon choix se porte vers la linguistique à travers les variations phonétiques du français. De plus, c'est un sujet qui me concerne personnellement. Venant de la région des Hauts-de-France, j'ai dû, à l'âge de 10 ans, m'adapter à une région qui n'était pas la mienne (la Franche-Comté) et pour laquelle je constatais des différences de prononciation. J'ai pu remarquer par exemple que la façon dont nous prononçons le mot « lait » pouvait changer le sens de ce même mot. Lorsque l'on dit [lɛ], nous parlons bien de la boisson du petit-déjeuner « lait », tandis que [le] désigne l'article défini du pluriel « les ». Or dans les Hauts-de-France, cette distinction n'est pas toujours évidente à l'oral. Il en est de même pour discerner le futur de l'indicatif avec les temps du conditionnel. Ainsi le problème se pose surtout au niveau de la discrimination orale des phonèmes.

B. Questions initiales et objet de recherche

Cette différence de prononciation entre phonèmes pour ces deux régions m'a fait me demander si cela pouvait entraîner des difficultés à l'école. Cependant je ne voudrais pas m'arrêter à une analyse sur deux régions précises. J'aimerais voir si le phénomène est également présent selon les accents d'autres régions en France. Les premières questions que je me suis posées portaient sur le thème : les difficultés scolaires des élèves arrivant d'une région où la distinction entre les phonèmes étaient présentes. J'ai ainsi effectué plusieurs recherches sans trouver beaucoup de ressources. J'ai, par la suite, précisé certains mots-clés comme « linguistique », « variation phonétique », « accent » etc. J'ai pu approfondir mes connaissances sur ces notions.

J'ai donc retenu la question suivante : **les variations phonétiques du français peuvent-elles être responsables de difficultés scolaires de l'élève à l'école primaire ?**

A travers cette question, j'ai formulé quelques hypothèses qui pourraient y répondre. Par ma propre expérience j'ai pu formuler l'hypothèse selon laquelle les variations peuvent avoir un impact sur la scolarité de l'enfant sans pour autant le mettre en difficulté ou en échec scolaire. Cela induit le fait que les variations peuvent apporter des difficultés chez l'élève ou à l'inverse elles n'ont aucune incidence sur la scolarité.

J'ai également retenu une seconde hypothèse que j'ai trouvée plutôt intéressante : un/une professeur.e des écoles venant d'une autre région pourrait éprouver des difficultés dans son enseignement dû aux variations phonétiques.

C'est à travers ces hypothèses, que je compte tester, que mon propos s'articulera. Pour cela j'ai effectué des recherches notamment en rapport avec la linguistique, la phonétique, l'histoire de la langue et également des ressources relatives aux difficultés des élèves à l'école.

Dans un premier temps j'évoquerai le contexte historique de l'évolution du français, ensuite je proposerai d'introduire les concepts clés de ce mémoire.

I. Le contexte : l'histoire du français

Afin de comprendre l'avancée de ce mémoire, il est important de connaître l'histoire de la langue française pour rendre compte de la langue telle que nous la connaissons aujourd'hui. Le français est une langue indo-européenne de la famille des langues romanes. C'est une variété de la langue d'oïl¹ et il est aujourd'hui parlé par environ 220 millions de personnes dans le monde. Le français est également une des six langues officielles. Elle est la première à être reconnue au IX^{ème} siècle comme langue distincte du latin par suite de nombreux changements phonétiques, une simplification des déclinaisons, l'invention de l'article et d'autres changements encore.

A. *L'ancien français*

On ne peut parler de l'histoire de la langue française sans aborder les Serments de Strasbourg en 842. A la mort de Charlemagne en 814 et après celle de son fils Louis Le Pieux en 840, ses petits-fils² se disputent l'Empire. Les Serments de Strasbourg sont nés après l'alliance faite entre Louis le Germanique et Charles le Chauve pour évincer leur frère Lothaire. Ce fut le premier texte à être rédigé en langue vulgaire³, cependant le texte devant être lu en public, deux versions ont dû être écrites. La première fut écrite en roman et la seconde en germanique afin de permettre aux deux peuples de comprendre le contenu de ce texte. C'est ainsi que né l'ancien français.

Cet ancien français est très différent de notre français actuel. A l'époque des X^{ème} et XI^{ème} siècles, ce sont les nobles et l'armée qui parlent cette langue, le latin étant utilisé pour l'écrit par les lettrés qui écrivaient en « latin d'Eglise ». La situation était cependant différente dans le Sud (langue d'oc) où le latin était encore très utilisé dû à la romanisation de la Gaule. L'ancien français est ainsi caractérisé par des variétés linguistiques orales, hétérogènes géographiquement, non normalisées et non codifiées.

C'est à partir du XII^{ème} siècle que le français est utilisé à l'écrit dans l'administration royale, le latin reste cependant toujours utilisé parallèlement. Des œuvres littéraires apparaissent ensuite au XIII^{ème} en « françois⁴ ». Cependant c'est une langue encore peu connue par le peuple qui utilisait des dialectes locaux pour communiquer. Le françois va progressivement s'imposer en Ile de France, il devient la langue de Paris mais ne supprime pas pour autant les

¹ Langue qui s'est développée dans la partie Nord de la France, différente de la langue d'oc qui elle s'est développée dans le sud du pays et qui était plus proche du latin.

² Lothaire, Louis le Germanique et Charles le Chauve

³ Du latin *vulgus* signifiant *peuple* : langue que parle le peuple à l'époque

⁴ Prononcé [franswè]

dialectes. L'ancien français est utilisé comme langue véhiculaire¹ mais pas encore comme langue officielle.

A cette période en France, un grand nombre de langues sont parlées. Les habitants de la France parlent une langue différente selon les régions :

- Variété de langues d'oïl comme le picard, gallo, poitevin, normand, champenois etc.
- Variété de langues d'oc : le gascon, languedocien, provençal, auvergnat-limousin etc.
- Variété du franco-provençal : savoyard, dauphinois, lyonnais etc.
- Le germanique : francique, flamand, alsacien etc.
- Le breton et le basque

A l'époque de l'ancien français, on remarque déjà une diversité linguistique dans les parlers du Nord de la France. Il existait en effet plusieurs variations locales pour une même langue.

Nous pouvons ainsi déjà noter à cette époque les différents patois qui existent et qui, pour la plupart sont encore présents aujourd'hui. En effet la langue évoluait partout et sans contrainte.

En ancien français, la graphie était essentiellement phonétique et il fallait prononcer toutes les lettres. Cependant il existe peu d'écrits de cette époque, ou alors ce sont des témoignages écrits déformés par rapport à la langue parlée pour lesquels il faut traduire afin d'en comprendre le texte. L'ancien français est caractérisé par une surabondance de voyelles et de consonnes qui n'existait pas pour le latin. Toutes les consonnes écrites et notamment celles en fin de mot doivent être prononcées. On prononçait par exemple les « s » qui désignaient le pluriel, ce qui n'est plus le cas avec le français contemporain.

B. Le moyen français

Aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, la France vit une situation difficile à travers différents événements tels que la guerre de cent ans, les guerres civiles et les maladies comme la peste. Ces guerres ont ruiné l'agriculture et ont décimé un tiers de la population. La guerre en France fait apparaître un sentiment nationaliste et c'est à cette époque qu'apparaît le moyen français. C'est une période de transition qui va permettre le passage de l'ancienne langue au français moderne. De plus, les guerres ont favorisé son expansion dans les régions de France à cette période.

¹ Définition du CNRTL : *Langue qui permet la communication entre des peuples ou ethnies de langues différentes*

En ce qui concerne son état, le moyen français est plus simplifié mais ressemble encore au latin. L'orthographe se complique un peu mais se fixe néanmoins de plus en plus. Il est caractérisé par l'utilisation du pronom « on »¹ avec la première personne du pluriel. Cette structure était également utilisée à la cour du roi mais elle a cependant été supprimée de la cour et se limitera à des usages ruraux par la suite. La langue écrite et notamment l'orthographe était très proche du latin, en effet au XIV^e siècle, la langue française fut envahie de terme latin, c'est un fait qui durera jusqu'au milieu du XVI^e siècle. A tel point que les termes français étaient ensevelis sous les latinismes. Certains termes furent éphémères (*intellectif*), tandis que d'autres perdurèrent (*déduction, altercation*).

C. *Le français de la Renaissance*

A partir de la Renaissance et du XV^e siècle, l'expansion du français se trouve renforcée. On peut par exemple évoquer l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 par François I^{er} qui impose le français officiellement comme langue administrative pour remplacer le latin. L'influence de l'Italie pendant cette période se reflète également dans la langue française avec de nombreux emprunts². C'est environ 8000 mots qui se sont ajoutés à la langue française dont il ne reste plus que 800 mots aujourd'hui. De plus, le français se répand notamment grâce à la création de l'imprimerie. C'est donc ainsi que l'on constate son apparition dans les textes qui servent aujourd'hui de trace pour connaître l'évolution du français. Mais cette expansion du français est tout de même freinée par des problèmes divers tels que :

- La présence des dialectes
- La non uniformisation de l'orthographe
- L'omniprésence des « écumeurs de latin »³
- L'absence d'ouvrage portant sur la description du français

Le point qui nous intéresse ici est sans conteste la présence des dialectes. En effet, à cette période la plupart des français parlent une langue régionale qu'on appelle « patois »⁴. Le français s'impose malgré tout de plus en plus notamment grâce à ces « défenseurs » du français. Ces derniers, essentiellement des scientifiques, écrivent en français mais ce sont également

¹ Exemple : « *on aurions tort* »

² Pour la guerre, les finances, les mœurs, l'architecture etc.

³ Ceux qui faisaient des emprunts constants au latin pour créer de nouveaux mots français.

⁴ Dialecte. Le terme patois est inventé à la fin du XII^e siècle pour désigner le parler des paysans. Il fut d'ailleurs considéré comme parler grossier en comparaison au parler de la cour du Roi.

des écrivains qui préconisent d'employer cette langue tels que Du Bellay, Ronsard, Rabelais etc.

Le français classique apparaît à partir du XVII^{ème} siècle, il s'impose de plus en plus dans le pays avec notamment la création de l'Académie française en 1635 par le cardinal de Richelieu. Le but étant de créer un dictionnaire, une grammaire et prendre soin de la langue pour donner des règles à la langue française et privilégier la langue parisienne. Cependant, comme précisé quelques lignes plus haut, les patois sont encore bien présents.

D. Vers le français contemporain

Du temps de la Révolution, il devient nécessaire de connaître les différents parlers qui traversent la France. En effet, les résistances rencontrées par les autorités provenaient surtout de l'ignorance du peuple de la langue française et donc des lois et décrets votés. C'est pourquoi l'Abbé Grégoire décide de parcourir la France afin de découvrir les différents patois dans le but de les éradiquer afin d'universaliser le français, langue supérieure selon lui. Il écrit dans son rapport que 6 millions de Français ignorent la langue nationale notamment dans les campagnes. Afin de permettre à la population de connaître le français, il propose d'enseigner la langue dans les communes où elle est le moins connue. Selon l'Abbé Grégoire, l'expansion du français doit permettre au peuple de comprendre les lois et les sanctions encourues lors du non-respect de ces lois. La langue française doit permettre à tous de devenir citoyen de la République afin de ne pas retomber dans l'aristocratie. Tous ces patois sont perçus de façon très péjorative par l'abbé Grégoire, cependant, nous n'avons pas connaissance de ses critères concernant la « dégénérescence » d'une langue.

En ce qui concerne l'école, la priorité est à la langue nationale. Des enquêtes du XIX^e siècle révèlent que les enfants ne retenaient que très peu le français et employaient le patois en rentrant chez eux. La France s'est alors mise à pratiquer ce qu'on a appelé un « génocide culturel ».¹ C'est avec la loi Ferry en 1881-1882, que le français s'impose finalement sur tout le territoire. Cette loi instaure l'école gratuite, obligatoire et laïque².

Les patois restent encore présents aujourd'hui en France, ils sont, malgré tout, la trace de l'évolution du français et nous permettent de garder en mémoire l'histoire de la France.

¹ Notamment pour la Bretagne où les élèves avaient pour interdiction de parler le Breton.

² Dans le but d'éloigner le clergé du système scolaire.

La langue française a évolué et plusieurs changements sont apparus après cette période. Nous pouvons par exemple noter la disparition de la distinction entre les phonèmes [a] et [ɑ] ne se fait quasiment plus (pâte = patte = [pat] phonétiquement parlant) dans le Nord de la France.

E. Evolution du français

Voici l'évolution de la langue française à travers un extrait des *Serments de Strasbourg* :

En roman original (842)

Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun saluament d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet et ab Ludher nul plaid unquam prindrai qui meon fradre Karle in damno sit.

En ancien français (XIe siècle)

Por dieu amor et por del crestien people et nostre comun salvement, de cest jorn en avant, quan que Dieus saveir et podeir me donct, si salverai jo cest mien fredre Charlon, et en aiude, et en chascune chose, si come on part dreit son fredre salver deit, en ço que il me altresi façet, et a Londher nul plait onques ne prendrai, qui mien vueil cest mien fredre Charlon en dam seit.

En moyen français (XVe siècle)

Pour l'amour Dieu et pour le sauvement du chrestien peuple et le nostre commun, de cest jour en avant, quan que Dieu savoir et pouvoir me done, si sauverai je cest mien frere Charle, et par mon aide et en chascune chose, si comme on doit par droit son frere sauver, en ce qu'il me face autresi, et avec Lothaire nul plaid onques ne prendrai, qui, au mien veuil, à ce mien frere Charles soit à dan

En français contemporain

Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles de mon aide et en toute chose, comme on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il m'en fasse autant, et je ne prendrais jamais aucun arrangement avec Lothaire, qui, à ma volonté, soit au détriment de mon dit frère Charles.

Mon propos s'est centré sur la présence des patois pour cette histoire de la langue. Il y a différents détails que je n'ai pas traité puisqu'ils n'auraient pas été essentiels pour la suite de ce mémoire. Cependant l'histoire de la langue française est assez complexe et notre langue a connu bien des changements et des évolutions.

Nous allons à présent nous concentrer sur des concepts clés à la réalisation de ce mémoire.

II. Les concepts liés à la langue française

A. *Phonétique et prononciation du français*

La phonétique et la phonologie sont liées à la linguistique, elles permettent l'étude des sons dans le langage. Cependant, il y a une distinction à faire entre ces deux notions. La phonétique permet d'étudier les sons. Elle sert notamment à transcrire ces sons grâce à l'Alphabet Phonétique International (API). La phonologie, quant à elle, est la science qui étudie les sons du langage également mais d'un point de vue différent de la phonétique. En effet la phonologie s'attache à la fonction de ces sons et à la manière dont ils sont organisés.

Les linguistes placent l'avènement¹ de la phonétique vers la deuxième moitié du XIXe siècle. La phonétique s'intéresse aux sons, indépendamment du fonctionnement et du sens des mots. On utilise la phonétique notamment pour retranscrire graphiquement des phonèmes. L'outil universel pour retranscrire ces graphies est l'API qui fut créé par Paul Passy, Edward Sievers et Henry Sweet, professeurs de langues étrangères, à la fin du XIXe siècle. Le principe fondamental de cet API est :

¹ MOUNIN G (1970), *Histoire de la linguistique des origines au XXe siècle*, p202

(LEON, 2007) « *Un phonème ne peut être représenté que par un seul symbole et inversement* ».

Les phonogrammes essentiels du français :

phonèmes (36)	graphèmes fréquents	graphèmes plus rares (exemples)	mots exemples
[i]	i	y, î, î	mi, type, île, maïs
[e]	é, es	er, ez, ée	dés, mes, verger, chez, allée
[ɛ]	e, è, ai	ei, ê	sec, règle, maî, pleine, bête
[y]	u	û, ue, eu	nu, dû, vue, j'ai eu
[ø]	eu	œu	peu, bœufs
[œ]	eu	œu, œ	jeune, œuf, œil
[ə]	e		je
[u]	ou	où, où	fou, où es-tu, goût
[o]	o, au, eau	ô	mot, aux, oiseau, tôt
[ɔ]	o		or, bot
[a]	a	â	patte, là
[ɑ]	a, â		voix, pâte

[ɛ̃]	in, im, en, ain, ein		brin, impair, tien, sain, sein
[œ̃]	un	um	brun, parfum
[ɔ̃]	on	om	bon, ombre
[ɑ̃]	an, am, en, em		dans, ambre, dent, temps

[p]	p	pp	pont, appel
[b]	b	bb	bon, abbé
[t]	t	tt, th	ta, attente, théâtre
[d]	d	dd	don, addition
[k]	c, qu	k, q	col, qui, kilo, coq
[g]	g, gu + i, e	gg	garçon, gond, gui, gué, aggraver
[f]	f	ph, ff	fa, phare, effroi
[v]	v	w	vous, wagon
[s]	s, ss, c + e, i ç + a, o, u	sc, t	si, assez, science, potion ici, ces ça, leçon, reçu
[z]	s, z	x	raser, zoo, dixième
[ʃ]	ch		chat
[ʒ]	j, g, ge		je, gigot, géôle
[l]	l	ll	lit, allié
[ʀ]	r	rr	roue, arrivée
[m]	m	mm	mâ, pomme
[n]	n	nn, mn	nous, bonne, damné
[ɲ]	gn		agneau
[j]	i, il(l)	y, î	lié, rail, faille, paye, aïeul
[w]	oi, oin	ou (+ voy.)	moi, loin, louer, ouest
[ɥ]	u (+ voy.)		puits, nuées
[ŋ]	gn		camping

Document 1: Les phonogrammes essentiels du français

Voici un tableau sur lequel figure les phonogrammes essentiels du français. Pour illustrer le principe énoncé plus haut, les mots « coq », « kilo », « qui », et « col » ont tous un phonème commun qui est le [k]. Ainsi, les graphies dont le son est commun sont caractérisées par un même phonème.

Le système phonologique du français est composé de 37 phonèmes dont :

- 16 voyelles : [i], [e], [ɛ], [a], [y], [ø], [œ], [ə], [ɔ], [ɑ], [u], [o] ; qui comportent également 4 voyelles nasales ¹: [ã], [ɛ̃], [œ̃], [ɔ̃]
- 18 consonnes : [p], [b], [t], [d], [f], [v], [k], [g], [s], [z], [l], [ʃ], [ʁ], [ʒ] ; qui comportent également 4 consonnes nasales ²: [m], [n], [ɲ], [ɳ]
- 3 semi-consonnes ³: [w], [j], [ɥ]

1. Les phonèmes consonantiques

¹ L'air passe par la cavité nasale contrairement aux autres voyelles où l'air provient de la cavité buccale

² Même principe que pour les voyelles, l'air passe par la cavité nasale

³ Ce sont des phonèmes qui ne peuvent s'écrire seuls, ils sont toujours accompagnés d'une voyelle. Exemple : fille = [fij]. Ils empêchent aussi la segmentation, on ne peut les isoler exemple : trois = [trwa] s'oppose à [trua] = troua.

Les consonnes s'opposent selon 4 critères différents.

Critère 1 : le lieu d'articulation des phonèmes (dents, palais, langue, lèvres etc.)

Il existe 6 modes d'articulations portant le nom des organes :

- Articulation bilabiale : la lèvre inférieure entre en contact avec la lèvre supérieure. C'est le cas pour les consonnes [p], [m], [b]
- Articulation labio-dentale : la lèvre inférieure entre en contact avec les dents du haut comme c'est le cas pour [f] et [v]
- Articulation apico-dentale : l'extrémité de la langue¹ entre en contact avec les dents du haut, c'est le cas pour les phonèmes [t], [d], [n]
- Articulation apico-alvéolaire : ici l'extrémité de la langue touche les alvéoles (situées derrière les dents du haut) pour former les phonèmes [s], [l] et [z]
- Articulation dorso-palatale : le dos de la langue touche le palais dur pour les phonèmes [ʃ] et [ʒ]
- Articulation vélaire : c'est le contact entre le dos de la langue et le palais mou pour les phonèmes [k], [g], [ŋ]

Critère 2 : l'intervention des cordes vocales

On peut également opposer les consonnes de l'API selon l'intervention des cordes vocales ou non lorsque le phonème est prononcé. Si le passage de l'air entraîne une vibration des cordes vocales, ces consonnes sont dites « sonores », tandis que dans le cas inverse, elles sont dites « sourdes ». Cela permet d'ailleurs de réunir par paires ces consonnes comme dans le tableau suivant :

Sonores	Sourdes
[b]	[p]
[v]	[f]
[d]	[t]
[z]	[s]
[ʒ]	[ʃ]
[g]	[k]

¹ Appelée aussi « apex »

Critère 3 : Le point de l'articulation

Il permet de distinguer les oppositions entre fricatives et occlusives. Cette opposition apparaît selon le point d'articulation. Les phonèmes occlusifs sont ceux pour lesquels l'air bloqué reste dans la cavité buccale et sort d'un coup. C'est le cas par exemple pour les phonèmes [p], [b], [t], [d], [k] et [g]. En revanche, pour les phonèmes fricatifs, l'air qui est resté dans la cavité n'arrive pas à sortir, quand c'est le cas il passe en effectuant un bruit de friction. Il s'agit des phonèmes [z], [s], [ʒ], [ʃ], [v] et [f].

Critère 4 : Consonnes orales ou nasales

Enfin le dernier critère permet de reconnaître les consonnes nasales des autres consonnes qui sont orales. C'est ce qui est écrit ci-dessus, lorsque j'ai présenté les consonnes et les voyelles qui construisent notre langue.

2. Les phonèmes vocaliques

Les phonèmes vocaliques sont au nombre de 16 et sont tous sonores. Comme les consonnes, les voyelles se caractérisent selon 4 critères.

Critère 1 : Opposition de la nasalité

C'est ce qui a déjà été évoqué plus haut lors de la présentation des voyelles dans l'API. Nous pouvons donc nous attarder plus précisément sur les autres oppositions.

Critère 2 : Les degrés d'aperture

Lors de la réalisation des phonèmes, la bouche s'ouvre de façon plus ou moins grande selon 4 degrés d'aperture qui sont les suivants :

Apertures	Phonèmes
Fermés	[y], [i], [u]
Semi-fermés	[e], [o], [ø], [œ]
Semi-ouverts	[ɛ], [œ], [ɔ], [ɛ̃], [œ̃], [ɔ̃]
Ouverts	[a], [ɑ], [ã]

Critère 3 : L'arrondissement ou étirement des lèvres

Ils peuvent également s'opposer selon s'ils sont réalisés avec les lèvres étirées ou bien arrondies.

Phonèmes étirés	[i], [e], [ɛ], [ẽ], [a]
Phonèmes arrondis	[y], [u], [o], [œ], [ø], [õ], [ɑ], [ã], [ɔ], [õ]

En ce qui concerne le phonème [ə], sa prononciation dépend des consonnes qui l'entourent.

Critère 4 : Le lieu de l'articulation

Enfin, comme les consonnes, les phonèmes vocaliques ne se prononcent pas au même endroit dans la cavité buccale. Les phonèmes antérieurs sont ceux qui se forment dans la partie avant de la bouche comme [y], [i], [e], [a], [ɛ], [ẽ], [œ], [õ]. Le phonème [ə] est central et les phonèmes [o], [u], [ɑ], [ã], [ɔ], [õ] sont postérieurs, ils se forment dans la partie arrière de la bouche.

Avec toutes ces distinctions, ces oppositions et l'abondance de phonèmes, nous comprenons donc la difficulté d'apprendre le français et les confusions qui peuvent exister. Ces confusions apparaissent également avec les variations phonétiques liées aux espaces géographiques. Chaque région à sa particularité, son accent, sa prononciation, tout cela dépend de son histoire. Ainsi, l'API apporte un modèle du français standard, il n'est cependant pas le même pour tous selon le milieu et la région dans lesquels l'individu évolue.

B. Les variations phonétiques

Les variations phonétiques désignent un phénomène qui met en avant les diversités de prononciation de certains mots. Ces variations peuvent être internes à la langue, ou bien externes. Françoise Gadet a distingué cinq dimensions de la variation externe, elles sont les suivantes :

- La variation diachronique : elle permet de définir les évolutions de la langue dans le temps, c'est d'ailleurs grâce à cela que l'on a pu définir les périodes de l'origine du langage, du protofrançais, du moyen français etc. ;
- La variation diastratique : cette variation relève des différences de langage selon le milieu social ¹;
- La variation diaphasique : c'est la variation qui intervient lorsque le locuteur change de registre selon la personne à laquelle il s'adresse.
- La variation diagénique : elle concerne les différences de langage entre les hommes et les femmes selon le contexte dans lequel ils se trouvent.

¹ On parle alors de *sociolectes*

- La variation diatopique : elle permet d'identifier les différences qui existent dans la langue selon l'espace géographique. C'est celle que nous développerons juste après.

1. La variation diatopique

Toutes les langues subissent des variations, elles varient selon certaines dimensions dont la variation diatopique.

Les variations du français étaient très marquées à partir du Moyen-Age avec la présence de nombreux dialectes et d'habitants ne parlant pas le même français que celui de l'élite, présent en Ile-de-France. Ces dialectes opposaient principalement les langues d'Oc (sud de la France) et les langues d'Oïl (Nord de la France) ainsi que des dialectes francoprovençaux dans l'Est de du pays. Même si aujourd'hui la standardisation du français a évolué à travers les radios, les journaux et la télévision, les dialectes régionaux n'ont pas pour autant été complètement supprimés. Nous avons d'ailleurs tous connaissance de ces accents, par des auteurs notamment, comme par exemple Marcel Pagnol qui nous fait découvrir le sud ainsi que l'accent Marseillais. Les humoristes parodiant les différents accents sur le ton de l'humour nous permettent de garder à l'esprit les différences entre les régions et les variations qui régissent la langue française. En plus des accents, il existe également des termes spécifiques, des expressions propres à chaque région selon son histoire.

Les travaux de recherche sur la question de la variation prennent leur essor dans les années 70. Deux grands types de travaux se font à travers ce domaine :

- Mieux caractériser le français au sein de l'espace francophone (opposition français vernaculaire/véhiculaire ; le corpus ; les types de situations etc.)
- Collecte des variations géographiques dans les aires de la francophonie

Les dialectologues ont mené des études sur les patois et les dialectes ce qui a donné lieu à un Atlas linguistique de la France. Cet atlas publié entre 1902 et 1910 est le résultat d'une enquête menée sur le terrain par Jules Gilliéron et Edmont Edmont ayant parcouru la France pour repérer les dialectes existants. Ils proposent alors une collection de carte permettant d'observer les variations langagières des dialectes en France. Cependant, d'après un ouvrage¹ sur le français parlé, les auteurs regrettent en effet le peu d'enquêtes menées par les dialectologues sur le français parlé dans les régions à la suite de cet atlas. En effet si la langue

¹ BLANCHE BENVENISTE, Claire ; JEANJEAN Colette. *Le français parlé*, 1987

française connaît des variations, c'est par l'oral que tout se passe. C'est d'ailleurs pour cela que le français parlé doit être un objet d'étude pour pouvoir étudier au mieux les régionalismes.

Se pose également la question des différentes terminaisons à utiliser pour qualifier ces dialectes. Ainsi, le mot « dialecte » prend deux sens. Pour le premier sens il s'oppose à la langue nationale, pour le second il représente :

(BLANCHE- BENVENISTE & JEANJEAN, 1987) : « toute réalisation individuelle du langage »

Les auteurs font donc la distinction entre les « parlers régionaux » qui correspondent aux dialectes (les parlers des régions) et le « français régionaux » qui correspond quant à lui au parlé dans les régions. Cependant le régionalisme est très souvent vu comme péjoratif par rapport à la langue, plus que le dialecte. Toutes ces terminaisons sont donc complexes à différencier et à comprendre.

2. Les patois

L'article de Gabriel Bergounioux¹ traite de l'historique de la variation et notamment des patois qui sont en partie « responsables » de ces variations phonétiques qui existent encore aujourd'hui. Nous avons évoqué plus haut dans le point sur l'histoire du français l'enquête de l'Abbé Grégoire sur les patois. Il ne fut d'ailleurs pas le seul. En effet, Coquebert en effectua en 1807 sous le Premier Empire. Elles ont permis de définir la limite des langues d'oc et des langues d'oïl.

Ces enquêtes ayant leurs différences se regroupent malgré tout en certains points :

- La transcription : auto transcription de la part des locuteurs
- Enquêtes qui émanent d'autorité
- Intérêt politique

Tout cela fut révélateur de la présence de la variation en France, cependant ces enquêtes n'ont pas réellement fait suite. A partir de 1807 les patois sont plutôt considérés comme faisant partie de la culture celtique, et sont donc une trace de l'existence gauloise. Vers les années 1845 sont ensuite apparus des dictionnaires de patois élaborés par des lexicographes. L'étude des dialectes ne se fera que plus tard dans les années 1883. En effet, avant cela, les facultés de

¹ BERGOUNIOUX, Gabriel. Linguistique et variation : repères historiques. *Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan*. 1992, pp. 114-125

lettres enseignaient uniquement la littérature. Les linguistes qui tentaient de travailler sur les patois étaient exclus des Universités, voire des sciences en général.

Le patois apparaît ensuite comme une trace et une évolution du latin, il est qualifié de dialecte. A partir de ces années, la linguistique s'appuie sur la phonétique, c'est-à-dire sur des témoignages et non pas seulement sur des attestations écrites. Les transcriptions phonétiques deviennent alors un outil utilisé par les linguistes. Ainsi les variations de la langue apparaissent de moins en moins comme un écart par rapport à la langue de la norme. Le français était donc cité comme « un patois qui a réussi ». Il y a eu cependant une séparation entre dialecte et phonétique, notamment dans l'enseignement. Ce qui créa une rupture dans l'enseignement où les patois n'apparaissaient plus. Mais on enseignait à l'école des chaires sur les différents patois à travers la littérature ancienne. Ainsi cela revenait à imposer aux dialectes une comparaison avec les langues classiques et à les traiter comme des langues disparues donc mortes ; alors que les dialectes étaient toujours bien présents. Cela revenait également à nier l'existence des variations langagières pour vouloir imposer un français standard. Des enquêtes ont, par la suite, été menées afin d'en connaître davantage sur les différentes variations phonétiques pour avoir une idée précise sur les caractéristiques des langues régionales en France.

Après la Grande Guerre, les populations ont été bouleversées et cela affecta grandement les patois qui était déjà touchés par la scolarisation obligatoire après les lois de Jules Ferry en 1881. Jusqu'en 1940, les travaux des linguistes ne montrèrent que très peu d'évolution. En effet la guerre a ébranlé toute la population et de nombreuses personnes sont mortes au combat ou à l'arrière. Les travaux se sont ensuite poursuivis à travers différents courants comme le structuralisme porté par Ferdinand de Saussure¹ qui a distingué langue et parole dans ses travaux.

Ainsi, ces dialectes sont des traces que l'histoire a laissé sur la langue, ils forment ce qu'on appelle les variations diatopiques². Ce sont les variations liées à l'espace géographique.

Ce qui nous intéresse pour la suite serait de nous concentrer sur ces dialectes à l'école. J'ai donc fait des recherches sur l'enseignement de l'oral à l'école. En effet enseigner l'oral permet aux élèves d'apprendre un français standardisé et d'avoir comme modèle l'enseignant qui se doit d'avoir un langage adapté.

¹ *Cours de linguistique générale* (1916) : livre dans lequel il introduit des concepts clés pour l'évolution de la linguistique.

² Françoise Gadet définie dans son ouvrage *La variation sociale en français* (2007) les différents types de variations du français dont la variation diatopique.

C. L'enseignement de l'oral à l'école

Le rôle de l'enseignant ne se limite pas à faire apprendre à lire, compter et écrire. Le métier va bien au-delà de ces notions de base. Il doit permettre à tous les élèves de réussir au mieux à l'école afin d'assurer leur futur parcours dans leur vie active de futur citoyen de la République. L'enseignant de l'école primaire est polyvalent et enseigne toutes les matières tels que le français, les mathématiques, l'EPS etc. Pour se faire, le professeur des écoles doit s'appuyer sur les programmes des 3 premiers cycles afin de pouvoir réaliser ses progressions et ses séquences. Ainsi, l'oral fait également partie intégrante des programmes et du socle commun. Enseigner l'oral est le meilleur moyen d'entrer dans l'écrit, cela est d'autant plus important au début du cycle 2 pour l'apprentissage de la lecture au CP. L'oral est travaillé dans toutes les matières, il est important en français mais également dans les autres matières comme les mathématiques ou l'histoire. Il faut développer chez les élèves leur capacité à débattre, argumenter etc. afin de leur permettre d'acquérir du vocabulaire pour acquérir un large répertoire lexical. Pour cela, il faut également que l'enseignant soit irréprochable au niveau de son langage. Il doit être soutenu mais compréhensible par les élèves pour qu'ils accèdent tous à la compréhension et à une meilleure maîtrise de l'oral. Voici les compétences attendues au cycle 2 et au cycle 3 en français pour l'oral :

Compétences travaillées	Domaines du socle
Comprendre et s'exprimer à l'oral <ul style="list-style-type: none">– écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte ;– dire pour être entendu et compris ;– participer à des échanges dans des situations diverses ;– adopter une distance critique par rapport au langage produit.	1, 2, 3

Document 2: Extrait du programme de français de cycle 2

Compétences travaillées	Domaines du socle
Comprendre et s'exprimer à l'oral <ul style="list-style-type: none">– écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu ;– parler en prenant en compte son auditoire ;– participer à des échanges dans des situations diverses ;– adopter une attitude critique par rapport à son propos.	1, 2, 3

Document 3: Extrait du programme de français de cycle 3

D'après l'ouvrage *L'enseignement de l'oral à l'école* (GRANDATY & Lizianne, 2016)

« *Le rapport au langage étant pointé comme élément majeur d'explication de l'échec scolaire des milieux populaires dès l'école primaire, la maîtrise du langage oral apparaît centrale pour le faire reculer.* »

Nous pouvons pointer l'importance de l'enseignement de l'oral pour favoriser la réussite de tous les élèves. Il existe cependant différents types de variation linguistique¹ pouvant être à l'origine des difficultés ou échecs scolaires concernant l'oral.

1. *Les différents types de variation linguistique*

Le premier point concerne la ***problématique de la diversité linguistique***. En effet les problèmes de langage en plus d'être d'ordre sociétal sont également d'ordre biologique. Vient ensuite l'apport de la sociolinguistique qui permet de dire que la langue peut être à la fois stable mais aussi diversifiée et en constante évolution. Dans le domaine de la phonologie, il y a des points communs à tous les francophones mais également des oppositions (différencier ou non le [e] et [ɛ] par exemple). Les phonèmes seront prononcés de différentes manières selon la situation de communication, l'âge et le sexe de la personne qui les évoquent mais aussi selon la situation géographique. Lorsque l'on ne parle pas de phonologie, le problème de la diversité devient alors central puisqu'il est lié au fonctionnement direct du langage. Cependant, personne ne peut connaître tous les mots du français, l'évolution constante ; l'apparition / disparition des mots chaque jour ne le permet pas.

Le deuxième point concerne ***les inégalités et les différences sociales et linguistiques***. Les différences de langage se ressentent à travers le milieu social et les différences culturelles de chacun. Cela passe également par le temps que possède chaque individu afin de réaliser un travail culturel et intellectuel. Tout ce qui est mis en œuvre par les parents dans l'éducation de leur enfant joue un rôle essentiel dans la vie de l'élève à l'école et dans ses apprentissages. Par exemple avoir des parents lecteurs favorise l'entrée dans la lecture et la connaissance d'une culture du patrimoine français à travers les contes ou les histoires. Or cela n'est pas accessible à tous les parents et enfants et est à l'origine de certaines inégalités et différences linguistiques. Cependant, il est à noter que les enquêtes sociolinguistiques ne s'attardent pas sur ce qui est dit mais sur comment c'est dit et dans quel contexte. Ainsi, des enquêtes révèlent que les enfants

¹ FRANCOIS, Denise. FRANCOIS, Frédéric. MARCELLESI, Christiane. Prise en compte par l'école des variétés du français. *Repères. Recherche en didactique du français langue maternelle*. 1983, pp. 7-20

ne sont pas sensibles aux différentes situations de communication (parler à un enfant, parler à un adulte etc.)

Le troisième point évoque *les problèmes spécifiques du langage à l'école*. Il existe différents types d'élèves à l'école mais les auteurs de l'article *Recherche en didactique du français langue maternelle* soulignent deux profils d'élèves¹. Les « bons » élèves seraient ceux qui savent admettre l'implicite de l'école alors que les « mauvais » élèves sont ceux qui considèrent que l'école n'est pas une fin en soi. De plus, les auteurs considèrent que l'école est un lieu qui n'utilise pas forcément une communication artificielle ou qu'elle ne lèse pas les patois régionaux. Ils expliquent qu'au contraire, pour se comprendre, il faut unifier le langage et parler tous une même langue. Ainsi, la critique ne se porte pas vers l'unification du français dans les écoles mais surtout à la tentative d'occulter les diversifications culturelles de langage.

L'école se doit avant tout d'être un lieu de diversification linguistique et culturelle pour donner l'occasion aux élèves qui n'ont pas accès à la culture au sein du milieu familial, d'en avoir à l'école pour se préparer à l'avenir et réduire les inégalités sociales et linguistiques. C'est pourquoi cet enseignement doit se faire dès l'entrée à l'école maternelle pour éviter d'engendrer des échecs ou des difficultés dans la scolarité future de l'enfant. La différenciation pédagogique est à valoriser dans les situations d'échecs. De nos jours, différencier devient primordial pour permettre la réussite et garantir l'égalité des chances pour tous les élèves de l'école de la République. Les auteurs insistent également sur la nécessité de différencier particulièrement l'oral et l'écrit.

2. Comment enseigner l'oral à l'école ?

Les programmes stipulent l'importance d'enseigner l'oral, cependant les enseignants n'ont pas exactement les clés pour l'enseigner. Comment enseigner l'oral ? Quoi enseigner par rapport à l'oral ? Ce sont des questions essentielles qu'il faut se poser pour définir exactement ce qu'il y a à enseigner lorsque l'on veut faire développer chez les élèves une meilleure maîtrise de l'oral. Ils doivent apprendre à parler selon la situation de communication dans laquelle ils se trouvent. L'enseignement de l'oral nécessite un apprentissage long et rigoureux. C'est pourquoi le rôle de l'enseignant est très important, il doit se saisir de toute occasion pour travailler l'oral, mettre en place des dispositifs et favoriser les prises de paroles. Pour enseigner l'oral il faut prendre en compte les différents éléments de l'oral à savoir le débit, le ton, la posture le volume

¹ Notons que l'article date de 1983 et que les profils des élèves sont aujourd'hui très différents, on ne qualifie pas les élèves de « bons » ou « mauvais », les difficultés étant d'origines multiples.

etc. et également énoncer les objectifs et les critères sur lesquels les élèves sont amenés à être évalués pour savoir ce sur quoi ils vont devoir travailler. Enseigner l'oral pourrait paraître incongru puisque les élèves en arrivant à l'école commencent déjà à pratiquer l'oral, acquis spontané. Or l'acquisition de la langue orale n'est pas la même pour tous les élèves, selon le milieu dans lequel ils évoluent et s'ils ont été stimulés par leur entourage. L'oral est un puissant marqueur social difficile à masquer. C'est pourquoi il n'est pas négligeable d'intégrer son enseignement dans les programmes de l'école primaire. Dans un article¹ que l'on retrouve sur le site des cahiers pédagogiques, rédigé par Sylvie Plane, l'auteure nous parle des traits phonologiques notamment des « accents de banlieues » qui font partis de ces marqueurs sociaux.

Mes recherches concernant l'enseignement de l'oral tout en prenant en compte les variations diatopiques du français sont compliquées. En effet les articles et ouvrages existant concernant l'oral développent essentiellement l'enseignement du français langue étrangère (FLE). Je suis donc bloquée sur cette question qui est « Comment enseigner l'oral DE l'école face aux variations linguistiques du français liées aux accents ? ». Je ne trouve en effet que très peu (voire pas) d'études à ce sujet. C'est pourquoi je pense que je pourrais répondre à cette question lorsque j'entamerai la partie sur mes recherches dans ce mémoire.

D. Qu'est-ce qui empêche l'élève de réussir ?

La loi du 8 juillet 2013 pour la Refondation de l'école² vise à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de tous et notamment en favorisant l'école inclusive³. C'est pourquoi, aujourd'hui, la réussite scolaire fait partie des préoccupations des parents concernant la scolarité de leur enfant.

Aussi, si l'élève se trouve en difficulté, les parents associent souvent ces difficultés à l'échec scolaire, or ce n'est souvent pas toujours le cas. Cependant, même si tout est fait pour favoriser la réussite des élèves, il se peut que la difficulté persiste à travers les différents moyens mis en œuvre pour y pallier.

¹ <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Pourquoi-l-oral-doit-il-etre-enseigne>

² https://www.education.gouv.fr/cid143616/la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance.html#Lutter_contre_les_inegalites_des_le_plus_jeune_age_en_abaisant_l_age_de_l_instruction_obligatoire_a_3_ans

³ Assurer une scolarisation pour tous les élèves en prenant en compte leur singularités et leurs besoins éducatifs particuliers.

1. Quelles difficultés possibles ?

L'ouvrage de Jeanne SIAUD-FACCHIN¹ nous permet de voir plus précisément quelles sont les difficultés auxquelles les élèves peuvent être confrontés. Pour permettre la réussite des élèves il faut donc cibler leur difficulté, savoir d'où elles proviennent, pour les aider au mieux. Il ne faut cependant pas confondre « difficulté » et « échec ». En effet, un enfant peut avoir des difficultés sans pour autant être en échec scolaire. Souvent les parents considèrent leur enfant en échec s'il n'est pas premier de la classe, alors que ce n'est pas le cas.

La difficulté est normale et utile, elle fait partie de la formation et c'est grâce à elle que l'on se crée un savoir nouveau. On parle seulement d'échec scolaire quand l'enfant ne parvient plus à surmonter de lui-même ces difficultés.

Les enfants sont aujourd'hui très préoccupés en ce qui concerne l'échec, pour cause, leurs parents en attendent beaucoup et refusent la plupart du temps d'entendre que leur enfant a des difficultés ou se trouve en échec scolaire. C'est pourquoi il est toujours important pour un enseignant de préciser qu'un enfant en difficulté ne signifie pas qu'il n'est pas intelligent mais également que l'échec scolaire n'est pas une honte. Il existe aujourd'hui des dispositifs pour rendre la scolarité des élèves plus agréable afin de leur permettre de réussir et d'avancer sans angoisser à l'idée de ne pas y arriver. Les parents jouent également un rôle primordial puisqu'ils doivent encourager leurs enfants et éviter toute forme de pression concernant la réussite à l'école.

Il existe deux grandes catégories concernant les troubles des apprentissages : les troubles cognitifs (interviennent dans les apprentissages et entraînent des difficultés sur la capacité à apprendre) et les troubles psychologiques (qui sont liés à l'estime que l'enfant a de soi, à sa peur de ne pas être aimé, qui peuvent entraîner une dépression et ainsi provoquer des difficultés scolaires).

Dans les troubles cognitifs nous pouvons noter les troubles que l'on appelle « troubles DYS ». Les dyslexies provoquent des difficultés persistantes dans l'apprentissage de la lecture en dépit d'un enseignement conventionnel, d'une intelligence normale et d'opportunités socioculturelles. Il existe différents types de dyslexies que je ne développerai pas dans mon propos puisqu'elles ne sont pas en rapport avec mes recherches. En effet je n'ai trouvé que peu d'ouvrages ou d'articles concernant les difficultés scolaires liées à un déménagement d'une région à l'autre. Ces dernières apparaîtraient notamment à cause des variations phonétiques du

¹ SIAUD-FACCHIN, Jeanne. *Mais qu'est-ce qui l'empêche de réussir ?*

français et provoqueraient des difficultés notamment en grammaire, en orthographe ou encore en lecture. C'est en tout cas ce que j'ai pu découvrir en m'entretenant avec des adultes dans ce cas pour qui la scolarité a pu être une peu difficile au départ.

Une étude faite aux Etats-Unis a cependant prouvé que les déménagements seraient la cause de certaines difficultés chez les élèves notamment en lecture et en mathématiques. Cette étude est apparue dans le journal scientifique Child Développement en 2016. Les résultats ont montré qu'un déménagement au milieu de l'enfance et au début de l'adolescence avait un impact sur la scolarité de l'enfant. Les effets de ces déménagements ont également des effets qui se dissipent cependant avec le temps.

Conclusion

A travers les différentes parties évoquées précédemment, j'ai pu constater les difficultés de recherche concernant mon sujet sur lesquels je n'ai trouvé que peu de ressources. J'ai donc dû adapter mon propos en faisant des recherches liées à ma problématique qui est je le rappelle : **les variations phonétiques du français peuvent-elles être responsables de difficultés scolaires chez l'élève à l'école primaire ?**

A priori, si c'est le cas, il n'a pas été explicitement étudié. C'est pourquoi je dédie la seconde partie de ce mémoire à cette interrogation et à la façon dont je compte m'y prendre pour y répondre.

III. Méthodologie et récoltes de données

Je me suis posé des questions concernant la méthode que je trouvais la plus intéressante quant à ma question de recherche, à savoir : faire des entretiens ou rédiger des questionnaires ?

A. Les méthodes

1. L'entretien

Un entretien désigne une « conversation suivie avec une ou plusieurs personnes, une entrevue » (Larousse dictionnaire, s.d.). Il s'agit ici du sens commun du terme « entretien ». Du point de vue scientifique il s'agit d'une méthode de recherche et d'investigation utilisée par les chercheurs pour la récolte des données à analyser selon une question de recherche précise. Le but pour l'enquêteur étant d'obtenir des informations selon ce que dit, ou ne dit pas (comportement, attitude) l'individu. Le chercheur doit donc préparer à l'avance l'entretien, les

questions qu'il compte poser pour le mener là où il veut aller et avoir les réponses nécessaires à son enquête. De plus, le chercheur interroge les personnes qui sont les plus susceptibles de pouvoir répondre à ses questions et qui correspondent à son sujet de recherche.

Il existe donc trois différents types d'entretien que le chercheur va utiliser selon son objet d'étude :

- **L'entretien non-directif**

Ici l'enquêteur laisse la parole au participant interrogé sans intervenir. L'objectif étant de rester le plus neutre possible sans prendre la parole ou simplement pour montrer son accord sur les propos (*oui, d'accord, je vois* etc.). Ce type d'entretien est facilement accessible puisqu'il ne nécessite pas réellement de préparation. Il présente cependant le désavantage d'une conversation non guidée dont le risque serait de n'apporter aucune réponse à la question de recherche.

- **L'entretien directif**

C'est un entretien qui se rapproche de la méthode du questionnaire que nous verrons plus tard. Le chercheur doit établir toute une liste de questions qu'il va poser lors de l'entretien. Les mêmes questions sont posées à toutes les personnes que le chercheur compte interviewer. Ce type d'entretien est assez sécurisant puisqu'il est préparé à l'avance, il ne laisse cependant pas beaucoup de marge aux participants de s'exprimer (sur des sujets qui, d'ailleurs, pourraient intéresser le chercheur).

- **L'entretien semi-directif**

Ici l'enquêteur pose des questions dites « ouvertes » afin de laisser une marge à l'individu interviewé de s'exprimer en donnant son point de vue. Le chercheur doit encourager à parler et à s'exprimer, il peut également donner plus de détail sur son objet d'étude pour inciter le participant à parler. Il faut cependant toujours faire attention à recentrer le propos s'il est dirigé vers un sujet qui n'est plus en rapport avec la question de recherche de l'enquêteur.

2. Le questionnaire

Le questionnaire est une méthode utilisée pour récolter le plus de données possibles. Plus le chercheur récolte de données à analyser, plus ces dernières sont valides. C'est donc une méthode quantitative qui vise à comprendre des faits en recueillant des informations.

Il existe deux types de questionnaires possible d'élaborer :

- **Le questionnaire ouvert**

Le participant peut s'exprimer autant qu'il le souhaite sur les questions posées même si ces questions sont fixes et posées dans un ordre précis

- **Le questionnaire fermé**

Il s'agit de questions avec différentes propositions soumises à l'individu interrogé pour lui permettre de faire le meilleur choix possible.

3. *Quelle méthode pour mon objet d'étude ?*

En ce qui concerne mon objet d'étude, je trouve plus judicieux de récolter mes données en mettant en place des entretiens avec des enseignants. L'entretien semi-directif serait potentiellement le plus adapté à ma question de recherche pour laisser la parole tout en ayant des questions précises. Je dois ainsi trouver des enseignants qui ont déjà eu un jour dans leur classe un ou une élève venant d'une autre région avec un accent bien distinct.

A la suite de cette enquête pour la recherche d'enseignant à qui je peux faire passer des entretiens, il me faudra rédiger des questions. Ces dernières devront diriger l'entretien tout en laissant les enseignants s'exprimer sur le sujet afin de m'apporter le plus de détails possibles. Je fais le choix d'utiliser l'entretien semi-directif afin de pouvoir récolter des données orales qui permettront peut-être d'entendre les différences entre les accents des enfants ou entre tel ou tel mot prononcé de différentes façons. En effet, un questionnaire ne peut pas rendre compte de cette différence orale.

B. Récolte des données

Au moment où ce mémoire se construit, nous vivons une crise sanitaire sans précédent liée au Covid19. Cette crise a fortement mis en cause ma récolte de données concernant mon objet d'étude. En effet ce 16 mars 2020, les écoles ont fermé leur porte, ce qui a compromis la réalisation d'entretiens. Je devais prendre contact avec les écoles afin d'expliquer ma démarche, or il en a été autrement. Je vais donc développer la démarche que j'ai effectuée afin de pouvoir récolter des données suffisantes pour pouvoir répondre à ma problématique de départ et valider ou invalider l'hypothèse que j'ai faite.

1. Elaboration d'un premier questionnaire

J'ai, par le biais d'un Google Form¹, élaboré un questionnaire afin de cibler le public qui m'intéressait à savoir : des enseignants du premier degré ayant eu au cours de leur carrière un ou plusieurs élèves venant d'un autre région et qui sont arrivés dans la classe de ces enseignants en question. Ainsi, le questionnaire pose dans un premier temps la situation des enseignants (le niveau de classe dans lequel ils enseignent, la région d'où venaient les élèves concernés etc.). Ensuite, les enseignants sont redirigés sur une autre partie s'ils déclarent avoir remarqué des difficultés chez ces élèves en question. A la fin du questionnaire j'ai également pris le soin de demander l'accord des enseignants afin d'envisager un entretien téléphonique pour approfondir la discussion.

Les premières questions étaient destinées à connaître un peu plus les enseignants répondant aux questionnaires, elles étaient les suivantes :

- Depuis combien de temps enseignez-vous ?
- Dans quel(s) cycle(s) avez-vous déjà enseigné ?
- Dans quel(s) cycle(s) enseignez-vous actuellement ?

Je voulais, par ces questions, connaître l'ancienneté de chaque professeur afin de voir les différences entre les réponses selon les années d'enseignement. Je voulais connaître également les cycles dans lesquels les professeurs enseignaient pour voir dans quels cycles revenaient le plus les difficultés (si difficultés il y avait évidemment).

La suite des questions concernaient les régions dont il était question. Elles étaient les suivantes :

- De quelle région venez-vous ?
- De quelle région venaient les élèves que vous avez pu recevoir dans votre classe ?
- Considérez-vous que les régions en question possèdent un fort accent différent de celui de votre région ? Expliquez pourquoi en quelques phrases ?

J'ai trouvé qu'il était important de me renseigner sur les représentations des professeurs sur les régions en question et sur les différences d'accent. Cela me permettait d'avoir leur point de vue et leur avis sur les différences phonétiques entre les régions. Je voulais également voir s'ils

¹ Il s'agit d'une application incluse dans la suite bureautique de Google drive. Elle permet de créer des sondages et questionnaires afin de récolter un certain nombre données selon le sujet que l'on veut exploiter.

faisaient tous une différence entre les régions et les accents justement pour pouvoir répondre à la suite du questionnaire.

J'ai ensuite posé la question : « Ces élèves avaient-ils des difficultés scolaires particulières ? ». A partir de cette question, les professeurs répondant à ce questionnaire étaient redirigés soit sur :

- La partie concernant les difficultés de ces élèves en question, et dans ce cas ils avaient répondu « oui » ou « cela dépendait des matières »
- La fin et l'envoi du questionnaire, dans ce cas, ils avaient répondu « non ».

J'ai décidé de formuler la réponse « cela dépendait des matières » puisque j'ai pensé qu'en me figeant uniquement aux réponses « oui » ou « non », si les élèves en question avaient quelques difficultés mais pas dans tous les domaines, les professeurs allaient répondre « non ». J'ai donc ajouter une réponse mixte pour leur permettre de ne pas répondre simplement « oui » ou « non ».

Nous arrivons ensuite à la seconde partie du questionnaire qui concernait donc les difficultés scolaires liées aux variations phonétiques du français en fonction des régions. Les questions étaient donc les suivantes :

- Dans quelle(s) matière(s) ces élèves avaient-ils le plus de difficulté ?
- Pensez-vous que ces difficultés pouvaient être liées à l'accent et à la région natale de l'élève ? Expliquez pourquoi.
- A votre avis, les variations phonétiques du français peuvent-elles avoir un impact sur la scolarité d'un élève ? Expliquez pourquoi ?

Puis j'ai posé une dernière question concernant un éventuel entretien téléphonique avec les professeurs qui étaient arrivés jusqu'à cette partie du questionnaire. Les questions liées aux difficultés me permettaient encore une fois de recueillir les représentations des professeurs afin de pouvoir en rediscuter avec eux lors d'un éventuel entretien. En effet, je voulais avoir leurs avis et également rendre compte de la complexité de ces accents et de ces différences phonétiques. Nous ne nous rendons pas toujours compte de ces variations et lorsque nous prenons le temps de discuter de ces dernières, nous comprenons qu'elles font, en fait, partie intégrante de la vie des individus.

2. Elaboration du second questionnaire

J'ai décidé d'élaborer un second questionnaire qui serait cette fois-ci adressé à des personnes ayant déjà déménagé d'une région à une autre lorsqu'elles étaient encore scolarisées. Ce questionnaire pouvait également concerner les parents d'enfants ayant changé d'école et de région. J'expliquerai dans l'analyse des données les raisons pour lesquelles j'ai choisi d'élaborer ce second questionnaire.

Je vais donc, comme pour le premier questionnaire, écrire les questions et expliquer les raisons pour lesquelles je les ai posées. La première question du questionnaire me permettait de savoir pour qui les participants allaient répondre. J'ai donc demandé « Ce questionnaire vous concerne-t-il ou concerne-t-il votre/vos enfant(s) ? ». Selon la réponse sélectionnée, ils étaient redirigés soit vers les questions pour qui leurs étaient destinées soit vers les questions concernant le ou les enfant(s).

Voici donc les différentes questions que j'ai pu poser pour les personnes répondant au questionnaire pour elle-même :

- En quelle année avez-vous déménagé ?
- En quelle classe étiez-vous et quel âge aviez-vous ?
- De quelle région à quelle autre région avez-vous déménagé ? (Vous pouvez également préciser s'il y a eu plusieurs déménagements qui vous ont fait changé d'école, si c'est le cas précisez les régions en question.)
- Quelle(s) différence(s) avez-vous faite(s) entre ces deux régions concernant la langue française ?

Ces quatre premières questions permettaient d'en savoir un peu plus sur les participants afin de pouvoir contextualiser les différentes époques par exemple ou les différentes régions. Elles permettaient, et notamment la quatrième, d'avoir l'avis de ces individus sur les différences phonétiques entre les régions pour voir justement s'ils faisaient tous ou non une distinction.

Les questions suivantes traitaient des difficultés scolaires liées à ces déménagements et aux variations du français :

- Avez-vous éprouvé des difficultés scolairement parlant à cause de ces différences ?
- Dans quelles matières avez-vous éprouvé des difficultés scolaires ?
- Pouvez-vous donner des précisions sur ces difficultés (sur quoi portaient-elles par exemple ?)

- Votre enseignant a-t-il remarqué que vous étiez en difficulté ?
- Si vous avez répondu oui à la question précédente : qu'a mis en place votre enseignant pour vous aider ? (si vous avez répondu non, passez directement à la question 11)
- Cela vous a-t-il aidé ? (Expliquez)
- Si vous avez répondu non à la question 8 : ces difficultés vous ont-elles suivi au cours de votre scolarité ? (Expliquez)
- Voulez-vous ajouter quelque chose ?

Toutes ces questions me permettaient de voir si les participants avaient éprouvé des difficultés et si l'enseignant en avait pris conscience. En effet je pense que le terme « difficulté » ne résonne pas de la même manière chez des enseignants et chez des personnes n'étant pas attachées à cette profession. Nous y reviendrons lors de l'analyse des données.

La seconde partie du questionnaire concernait donc les parents d'enfants concernés par la situation, les questions étaient donc essentiellement les mêmes à la différence qu'elles s'intéressaient aux enfants. Voici les questions concernant les enfants :

- En quelle année avez-vous déménagé ?
- Quel âge avait votre/vos enfant(s) et dans quelle classe étai(en)t-il(s) quand vous avez déménagé ?
- De quelle région à quelle autre région avez-vous déménagé ? (Vous pouvez également préciser s'il y a eu plusieurs déménagements qui ont fait changer d'école votre/vos enfant(s), si c'est le cas, précisez les régions en question, l'année et la classe.)
- Quelle(s) différence(s) vous ou votre/vos enfant(s) avez-vous faite(s) entre ces deux régions concernant la langue française ?
- Votre/vos enfant(s) a-t-/ont-il(s) éprouvé des difficultés scolairement parlant ?
- Dans quelle(s) matière(s) votre/vos enfant(s) a-t-/ont-il(s) éprouvé des difficultés scolaires ?
- Pouvez-vous donner quelques précisions sur les difficultés en question ? (sur quoi elles portaient par exemple)
- L'enseignant de votre/vos enfant(s) avait-il remarqué qu'il(s) étai(en)t en difficulté ?
- Si vous avez répondu oui à la question précédente : qu'avait mis en place l'enseignant pour pallier ces difficultés ? (si vous avez répondu non passez directement à la question 11)
- Cela a-t-il aidé votre/vos enfant(s) ? (Expliquez)

- Si vous avez répondu non à la question 8 : ces difficultés suivent-elles ou ont-elles suivi votre/vos enfant(s) au cours de sa/leur scolarité ? (Expliquez)
- Voulez-vous ajouter quelque chose ?

Ces différentes questions me permettaient de voir quel était l'avis des parents concernant les difficultés que peuvent potentiellement poser les variations phonétiques du français à l'école. C'est pourquoi il était important de créer dans le questionnaire deux parties, une pour les personnes concernées, ayant vécues la situation. Puis une seconde partie pour les parents dont les enfants vivaient ou avaient déjà vécu la situation.

J'avais donc pour objectif de récolter des témoignages provenant de professeurs, de personnes ayant été confrontées à cela et des parents vivant la situation à travers leurs enfants. J'ai donc partagé ces questionnaires à un maximum de personnes notamment à travers les réseaux sociaux et les boîtes mails étudiantes. Je me suis également servi des différentes boîtes mails des écoles de la région pour partager le premier questionnaire. Je suis aussi passée par madame Fabienne MAUGEY travaillant au service de scolarité de l'INSPE pour partager le premier questionnaire aux professeurs des écoles stagiaires (PES) de tous les sites INSPE de Franche-Comté¹.

Avant d'aborder les résultats récoltés et l'analyse de ces derniers, je voudrais évoquer un événement qui s'est produit lors du partage du second questionnaire. Cet événement fait d'ailleurs écho à la seconde hypothèse que j'avais pu retenir qui était : *un/une professeur.e des écoles venant d'une autre région pourrait éprouver des difficultés dans son enseignement dû aux variations phonétiques*. Une enseignante venant de la région Picardie m'a contactée. Elle a changé de région lorsqu'elle a obtenu son diplôme et a donc déménagé en Haute-Savoie. Elle m'a exprimé ses expériences quant à ces variations phonétiques notamment en classe de CP. J'ai donc décidé de préparer un entretien semi-directif avec cette professeure pour en connaître davantage sur son parcours et sur son expérience concernant les variations du français. De plus, j'ai également eu le témoignage d'une seconde enseignante ayant été confrontée à ces variations au cours de sa carrière.

C. Analyse des données récoltées

Concernant le premier questionnaire, je n'ai eu que très peu de réponses, mais cela m'a tout de même permis de récolter des données intéressantes. J'ai pu également alimenter ma

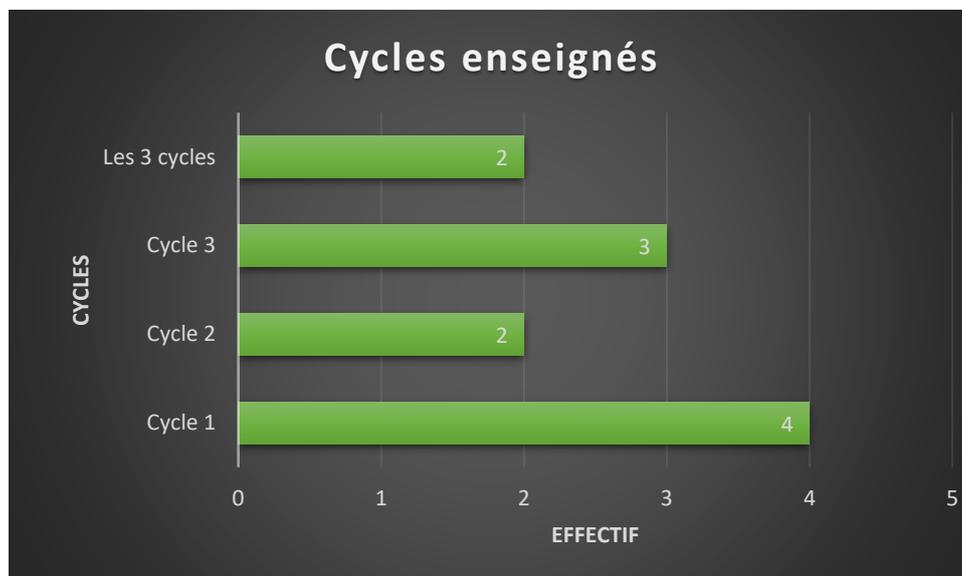
¹INSPE de Vesoul, Belfort et Lons-le-Saunier

réflexion sur différentes questions concernant les résultats que j'avais pu obtenir à travers ce questionnaire. Ce qui m'a donc conduit au second questionnaire, qui ciblait beaucoup plus d'individus, et pour lequel j'ai pu récolter beaucoup plus de réponses.

1. Résultats et analyse du premier questionnaire

Pour rappel, ce premier questionnaire était destiné aux enseignants ayant eu au cours de leur carrière des élèves venant d'une autre région. Dans un premier temps, je me suis intéressé aux différents cycles dans lesquels les professeurs avaient déjà enseigné. Cela me permettait de voir l'expérience des professeurs qui ont pu répondre et également de cibler les cycles en question. En effet, il est plus probable que les variations phonétiques apparaissent chez des élèves plus grands en âge. Le temps d'adaptation se fait plus rapidement lorsque l'on est jeune.

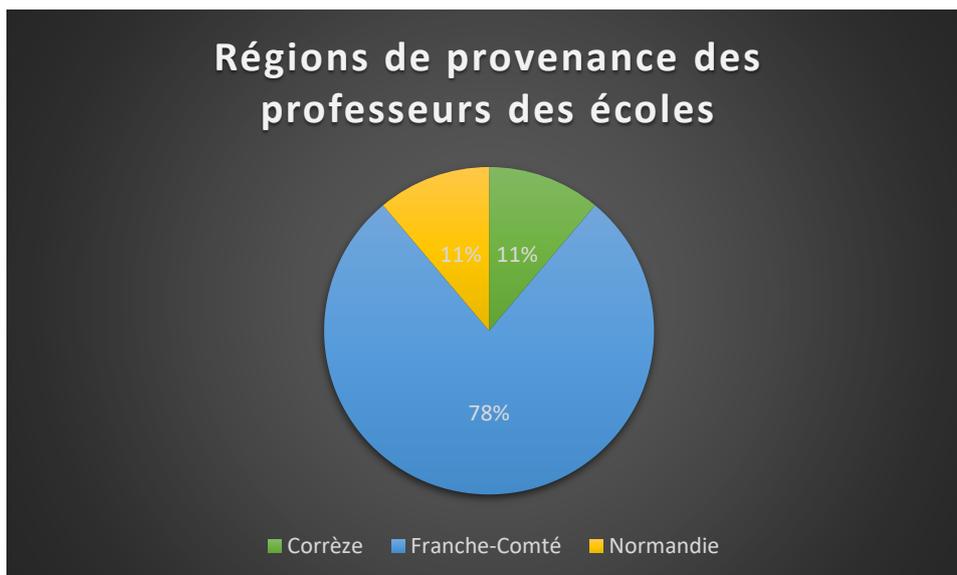
Avec les différentes réponses j'ai pu réaliser l'histogramme suivant :



Document 4: Cycles enseignés par les enseignants questionnés

Les deux personnes ayant répondu qu'elles enseignaient dans les trois cycles sont en poste depuis 14 et 15 ans. Le questionnaire ayant été distribué à l'ensemble des professeurs stagiaires de la région, la plupart des personnes ayant répondu n'enseignent que depuis cette année.

J'ai ensuite réalisé un diagramme circulaire représentant les différentes régions de provenance des enseignants.



Document 5: Diagramme circulaire représentant les régions de provenance des professeurs interrogés

La majorité des personnes interrogées viennent à 78% de Franche-Comté. Encore une fois, le questionnaire ayant été partagé sur les réseaux sociaux et par les boîtes mails étudiantes peut expliquer la dominance de la région Franche-Comté. De plus, le nombre réduit de personnes ayant répondu marque également cette différence. Si un plus grand nombre de professeur avait répondu nous aurions sans doute pu constater une différence de pourcentage.

Voici un tableau représentant les différentes réponses des professeurs sur la région d'où provenaient les élèves qu'ils avaient pu avoir dans leur classe :

Région de provenance de l'enseignant	Années de l'enseignant de l'enseignement	Région de provenance du ou des élèves	Remarques sur les différences entre les accents des différentes régions
Franche-Comté	1 an d'enseignement	PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Centre	Accent de la région PACA très prononcé, ainsi que toutes les lettres (exemple du « e » à la fin des mots)
Franche-Comté	15 ans d'enseignement	Bretagne et Alpes	Pas de différence particulière. Ce sont les francs-comtois qui ont un fort accent

Normandie	3 ans d'enseignement	Normandie ou autres pays	Les intonations sont différentes
Franche-Comté	1 an d'enseignement	Cameroun	Fort accent de l'élève venant du Cameroun, parlait rapidement, difficulté pour se comprendre
Franche-Comté	14 ans d'enseignement	Nouvelle-Calédonie	Pas d'accent particulier mais l'accent franc-comtois peut désorienter les élèves
Corrèze	8 mois d'enseignement	Ile-de-France	En Corrèze, vingt se prononce [vɛ̃t], on prononce le [t] alors qu'en Ile-de-France il n'y a pas réellement d'accent
Franche-Comté	1 an et demi d'enseignement	Ne sait pas	Pas de remarques
Franche-Comté	1 an d'enseignement	Corse et Ile-de-France et Bretagne	Pas de remarque concernant de potentielles différences entre les accents

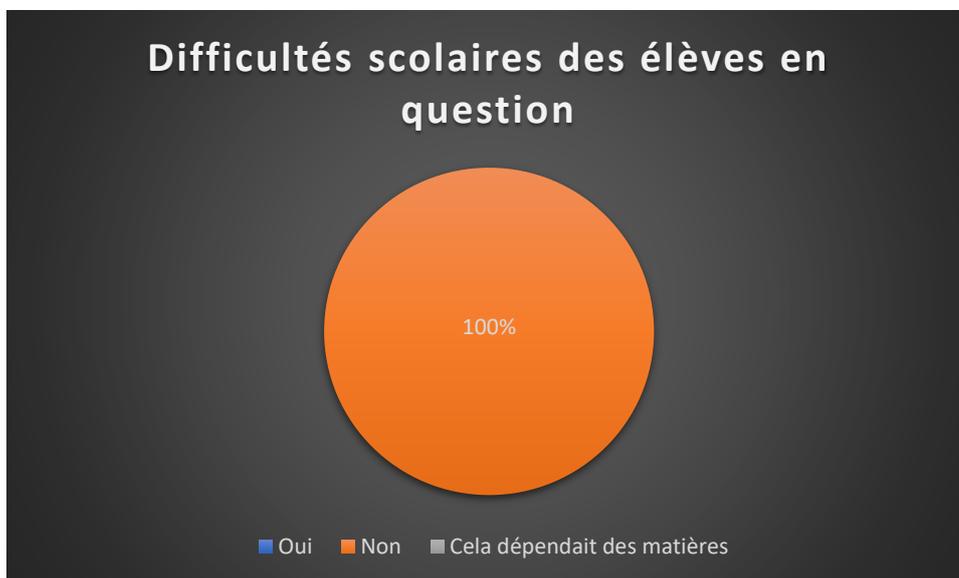
Les professeurs parlent « d'accent », « d'intonations », de « prononciation » concernant les remarques à propos des différences entre les régions sur la langue française. Ce qui indique que la plupart ont conscience de l'existence des variations phonétiques du français et du fait de la variation diatopique.

Nous pouvons également noter que seuls les deux enseignants ayant plus d'expérience professionnelle ont précisé que l'accent franc-comtois était très marqué et qu'il pouvait désorienter des élèves venant d'une autre région.

Une autre remarque pourrait être faite dans ce tableau. Nous avons abordé dans la partie scientifique l'idée d'un français « standard » le « français de Paris » à priori. C'est pourquoi il est intéressant de relever les deux réponses évoquant des élèves venant d'Ile-de-France. En effet les deux enseignants n'ont pas particulièrement remarqué d'accent concernant ces élèves. L'un d'entre eux précise même « en Ile-de-France il n'y a pas réellement d'accent ».

Après les questions concernant les professeurs, régions de provenance et remarques sur les accents, je rappelle une question que j'avais posée, à savoir : ces élèves avaient-ils des difficultés scolaires particulières ?

Voici donc le diagramme circulaire représentant les réponses des enseignants :



Document 6: Diagramme circulaire représentant les difficultés de ces élèves

A cette question, 100% des enseignants ont affirmé que ces élèves n'avaient pas de difficulté particulière. Cela m'a quelque peu désorientée, je ne m'attendais pas à avoir une majorité de « non ». J'avais d'ailleurs créé la catégorie « cela dépendait des matières » pour apporter un juste milieu entre le « oui » et le « non ». Ainsi le questionnaire s'arrêtait ici et je n'ai eu aucune réponse concernant les difficultés des élèves en question. Nous pouvons donc interpréter le résultat de la manière suivante : au regard des professeurs, ces élèves n'ont éprouvé aucune difficulté particulière. Le changement de région et les variations phonétiques ne les ont donc pas impactés lors de leur scolarité.

Mais au regard des élèves eux-mêmes ou des parents la réponse est-elle la même ? C'est cette question que je me suis posée à la suite de cette constatation. En effet, la difficulté raisonne peut-être différemment entre les professeurs et les personnes vivant ces changements de régions.

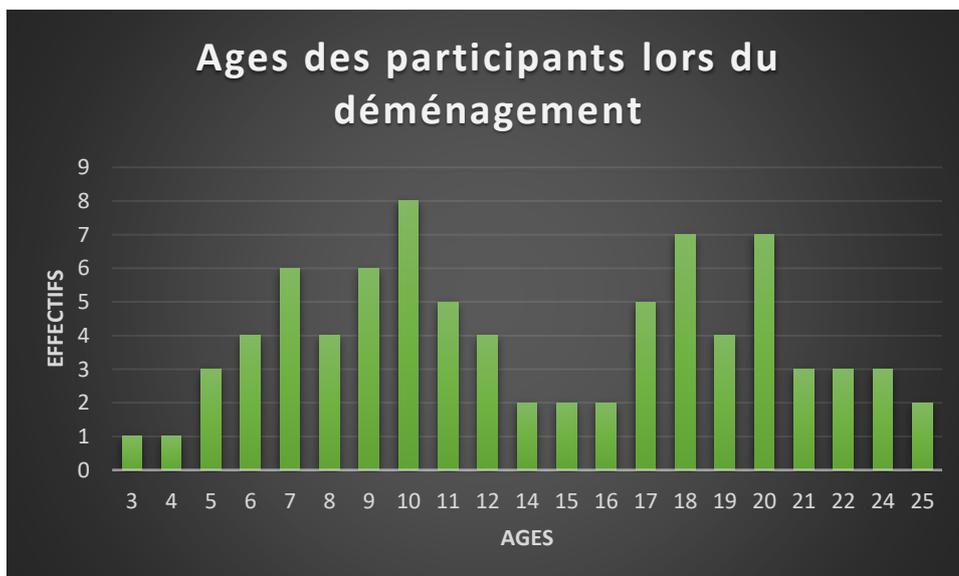
La difficulté scolaire réside dans l'incapacité d'un élève à acquérir les connaissances et compétences présents dans les programmes qu'il doit acquérir à l'école. Or cette définition n'est peut-être pas la même pour tout individu. Un élève peut être bon élève et pour autant se trouver en difficulté à l'école sans que cela ne se remarque forcément. Le terme « difficulté » n'a pas la même connotation pour tout le monde. C'est sans doute pour cela que la majorité des enseignants ont répondu « non ». En effet des élèves en difficulté à l'école se remarquent en général très rapidement, ils bénéficient donc d'un protocole d'aide¹ mis en place par l'enseignant.

C'est pourquoi à la suite de ces réponses j'ai réalisé un second questionnaire qui englobait plus d'individus et qui était accessible à un plus large public.

2. Résultats et analyse du second questionnaire

Pour rappel, ce second questionnaire était à destination de toute personne ayant un jour déménagé d'une région à une autre au cours de la scolarité. J'ai décidé de laisser le plus de personnes y répondre afin d'avoir les différentes représentations sur les accents des régions de France. J'ai donc récolté un plus grand nombre de réponses toutes diversifiées les unes des autres.

L'histogramme suivant démontre l'hétérogénéité des participants concernant leurs âges au moment du changement d'école et de région.



Document 7: Histogramme représentant l'âge des participants au moment de leur changement de région

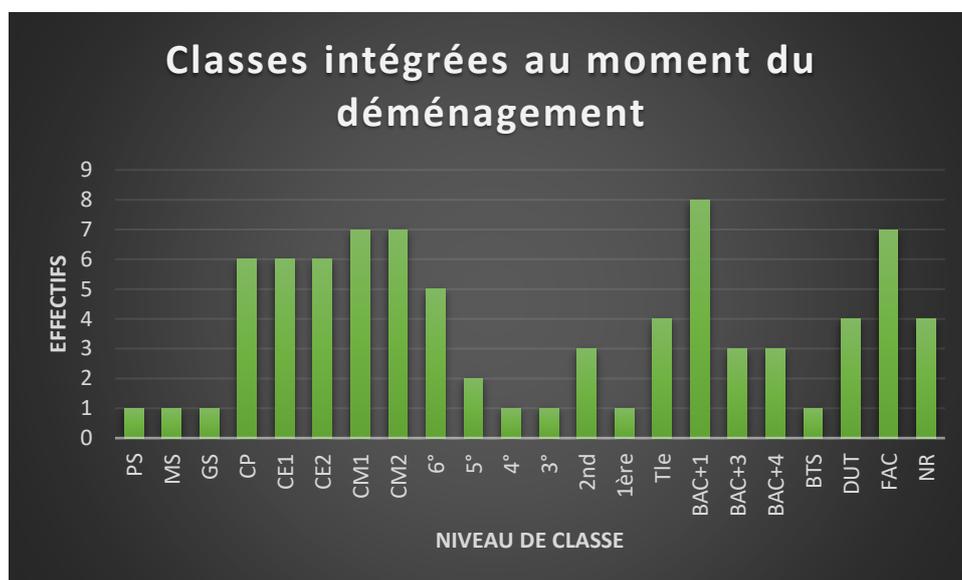
¹ Différenciation pédagogique, équipe éducative, RASED, mise en place de PPRE etc.

Le questionnaire ayant été partagé à des étudiants peut expliquer le fait d'avoir une partie élevée des participants ayant déménagé dans la tranche d'âge [18-25].

Autrement, nous remarquons une grande hétérogénéité des résultats et notamment une grande occurrence pour des personnes ayant déménagé au cours du CM2, à l'âge de 10 ans.

J'ai ensuite réalisé un autre histogramme sur les différentes classes au cours desquelles a eu lieu le déménagement des personnes en question. J'ai également eu plusieurs participants dont les déménagements ont été très fréquents (parfois 5 déménagements au cours de la scolarité).

Voici l'histogramme en question :



Il est représentatif des différentes classes d'âges présentées dans le document 4 (*histogramme représentant l'âge des participants au moment de leur changement de région*). Je n'ai fixé aucune limite d'âge pour avoir un maximum d'avis sur les variations phonétiques et afin d'avoir un large public diversifié. Ce qui explique les différentes occurrences des classes au-delà du baccalauréat. Encore une fois, le fait d'avoir partagé le questionnaire par boîte mail des étudiants de Franche-Comté explique qu'un bon nombre d'entre eux ont déménagé après avoir passé le baccalauréat. En effet, beaucoup m'ont expliqué avoir changé de région pour les études (par exemple une école qui n'existait pas dans la région natale etc.).

Concernant les différentes questions sur les régions de provenance, les régions d'arrivées et les remarques sur les différences entre les régions linguistiquement parlant, j'ai

décidé d'analyser les occurrences sur le logiciel de textométrie¹ TXM². J'ai donc récolté les différentes réponses que j'ai copiées sur des fichiers sous format « .txt » pour les insérer dans le logiciel TXM afin de pouvoir analyser les différentes occurrences du corpus. Avant de les importer dans le logiciel j'ai repris l'ensemble des réponses en enlevant tous les éléments « parasites ». Par exemple pour le sous-corpus concernant les régions, j'ai transformé tous les départements en régions (puisque la question proposait de nommer les régions en question et non pas les départements). J'ai également supprimé les villes mentionnées ou les chiffres représentant les départements pour ne me focaliser que sur les différentes régions. J'ai fait de même pour le sous-corpus qui traitait de la question des accents et des remarques que les participants avaient pu faire sur le sujet. Là encore j'ai enlevé tous les éléments que je considérais comme « parasites ». J'ai donc retiré toutes les majuscules des déterminants. Par exemple pour n'avoir qu'un type d'occurrence de l'article « la », j'ai remplacé tous les « La » de début de phrase qui comportaient une majuscule par des « la ». J'ai fait de même pour tous les autres articles. J'ai également corrigé les quelques fautes d'inattentions comme le mots « prononciation » que par erreur certains avaient écrit « pronontciation ». Le corpus comportait en tout 5096 mots.

¹ La textométrie est une méthode qui vise à comparer des textes.

² Logiciel permettant l'analyse de tout type de corpus numérique : <http://textometrie.ens-lyon.fr/>

J'ai tout d'abord analysé les différentes occurrences en ce qui concerne les régions. J'ai donc pris les vingt premières lignes du tableau dans le logiciel TXM :

word	Fréquence
Franche-Comté	135
Rhône-Alpes	30
Ile-de-France	29
Bourgogne-Franche-Comté	25
Bourgogne	20
Alsace	19
Lorraine	17
Hauts-de-France	15
PACA	15
de	12
Loire	12
Auvergne-Rhône-Alpes	11
Champagne-Ardenne	10
Grand-Est	10
Normandie	10
Réunion	8
Bretagne	7
la	7
Nouvelle-Aquitaine	7
Pays	7

Document 9: Résultats des occurrences pour le sous-corpus "régions"

Nous pouvons donc noter une forte occurrence de « Franche-Comté » (135). En effet la plupart des participants venaient de cette région ou étaient venus dans cette région, c'est pourquoi elle est très représentée. Certains l'ont aussi appelée « Bourgogne-Franche-Comté » ce qui ajoute 25 nouvelles occurrences. Nous pouvons également noter une grande diversité des régions citées par les participants. Il y a donc une grande hétérogénéité des résultats, ce qui inclut donc diverses remarques concernant les accents et les variations phonétiques, nous y reviendrons plus tard.

Je me suis ensuite penchée sur les occurrences du second sous-corpus qui contenait les différentes remarques faites par les participants au sujet de la langue française :

word	Fréquence
"	256
de	158
accent	143
et	131
les	112
la	105
l	100
expressions	91
le	87
en	86
mots	80
des	76
à	69
pas	68
un	57
je	50
certain	48
dans	44
que	44
est	43

Document 10: Résultats des occurrences pour le sous-corpus "Remarques"

La plus grande occurrence représentée par ce sous-corpus est en fait des guillemets. Cela est dû aux nombreux exemples qu'ont voulu donner les participants pour appuyer leurs remarques sur les variations phonétiques. Il y a donc beaucoup de mots, d'expressions et de sons mis entre guillemets. Nous pouvons également noter la forte présence des mots « accent », « expressions », « mots ». Les participants ont pratiquement tous répondu qu'ils avaient remarqué une « différence d'accent », ou encore des « expressions différentes », voire des « mots inconnus, propres à la région ». Ils ont également, pour la plupart, énoncé le fait qu'en Franche-Comté, l'accent était plus prononcé qu'ailleurs, que c'est un accent particulier avec ses spécificités. Beaucoup ont également parlé de la prononciation qui était différente sur certaines lettres. Les sons [o], [e] et [a] ont été beaucoup cités. En voici quelques exemples :

Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
expressions locales la prononciation de vingt et du fort et les sons « é » « »	o	dans certains mots langage différent haïtien français tournures de phrases expressions intonations
par exemple pour la prononciation du son « a » se transforme plutôt en « r » et du léger accent en accentuant la phonétique du « è » et de la prononciation du « r »	o	» sont plus ouverts le fort accent beaucoup de différence d'expression l'accent les jours fériés si la langue parlée au Québec il y a beaucoup d'expression que ne ne connaît pas aucune différence de rapidité d'allocation différence des expressions et un entre autre des expressions différentes un accent différent l'utilisation de des accents des mots et des expressions particulières l'accent et et des « é » est différentes les intonations l'accent
plus variées en Franche-Comté la prononciation des « r » est plutôt raclé le différent du « e » et du « en Franche-Comté accent sur le son « euh » au lieu de « o » et « euh » au lieu de « o » et « euh » au lieu de « o » et	o	ressemble à un « eu » et le débit de parole est prononciation du « t » dans vingt l'alsacien les seules certaine expression et mots n'étaient pas utilisés ou été différents et « o » au lieu de « a » la au lieu de « a » la différence d'accent des
objets la manière de prononcer le son « r » et les « r » et les « y »	o	ainsi que la manière différente de dire le chiffre « vingt » sont plus doux qu'en Franche-Comté en Ile-de-France les « h » au « les » y ils disent tout le
certaines expressions aucune l'accent surtout les « é » et les « é » y a une accentuation de la lettre « et » à « prononciation du « o » du « an » pour « am » et accent l'	o	beaucoup l'accent les expressions le niveau scolaire différent aucune l' dès que le mot en comporte le nombre « vingt » du « an » pour « am » et accent l'

Document 11: Exemple du son [o]

Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
des dictées en effet en touraine les « ai » ou même « beaucoup plus fort et les sons « découvert l'accent franc-comtois au niveau des « prononciation des « o » et des « voir la différence différences dans les « différentes et parfois un dialecte l'Alsacien »	é	et les « è » se prononcent de la même manière je trouve qu'elle est plus prononcée ici il y a « o » sont plus ouverts le fort accent beaucoup de et des « è » et de la prononciation du « est différentes les intonations l'accent certaines expressions un accent sur et les différents « o » beaucoup l'accent les expressions et « è » prononciation du « o » du «

Document 12: Exemple du son [e]

Nous pouvons donc dire que les participants ont remarqué qu'en Franche-Comté les sons [e] et [ɛ] se prononcent distinctement, ce qui n'est pas le cas de toutes les régions. Ils ont également mentionné les sons [o] ou [ɔ] qui peuvent être prononcés d'une différente façon selon les mots employés, surtout en Franche-Comté où la distinction est faite plus qu'ailleurs.

Plusieurs remarques ont également été faites sur le nombre « vingt » qui est prononcé généralement [vɛ̃] alors qu'en Franche-Comté les locuteurs disent [vɛ̃t]. C'est d'ailleurs ce qu'avait exprimé un enseignant dans le premier questionnaire. Ainsi, les participants ont donc bien conscience des variations phonétiques qui font parties de notre pays et qui sont propres à chaque région.

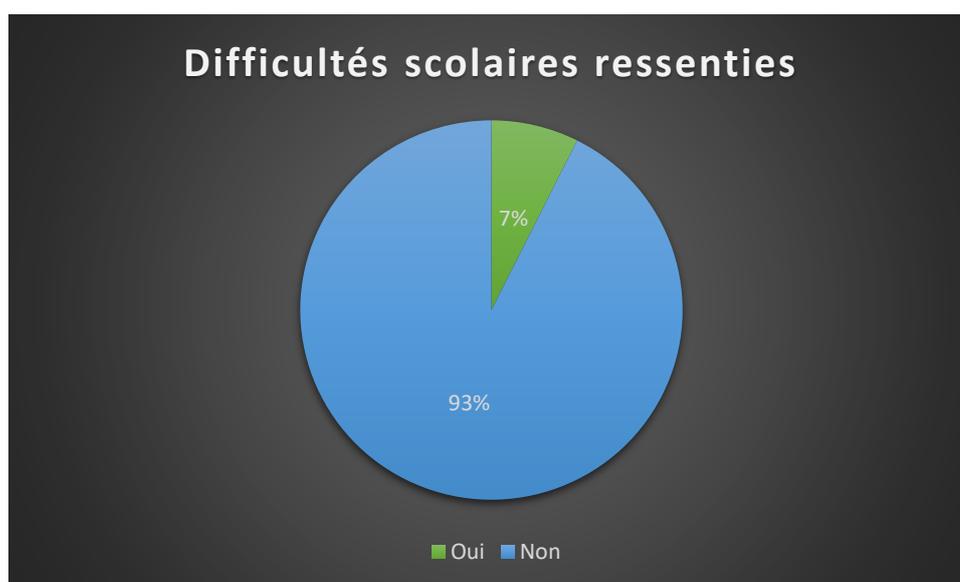
Après avoir analysé les différentes remarques ou provenances des participants, nous rentrons dans le vif du sujet de ce mémoire qui est l'impact de ces variations sur la scolarité des élèves. Le questionnaire pouvait concerner les personnes qui avaient vécu le changement de région ou alors les parents dont les enfants vivent cette situation ou l'avaient vécue. Voici donc un graphique des différentes réponses à cette question :



Document 13: Diagramme circulaire représentant les individus concernés par le questionnaire

Il n'y a eu que très peu de réponses venant de parents qui répondaient pour leurs enfants (4 en tout). Ces parents n'ont pas constaté de difficultés particulières chez leurs enfants dû à l'accent ou aux variations phonétiques. Ces seuls enfants ont vécu le changement de région en maternelle, les parents en ont donc conclu qu'ils étaient sans doute trop petits pour que cela ait une incidence sur la scolarité. Ils ont cependant tous fait la même remarque concernant l'adaptation. Il leur a fallu à chacun un temps pour s'adapter à la nouvelle région et à la nouvelle école. Sinon, aucune difficulté scolaire n'a pu être remarquée.

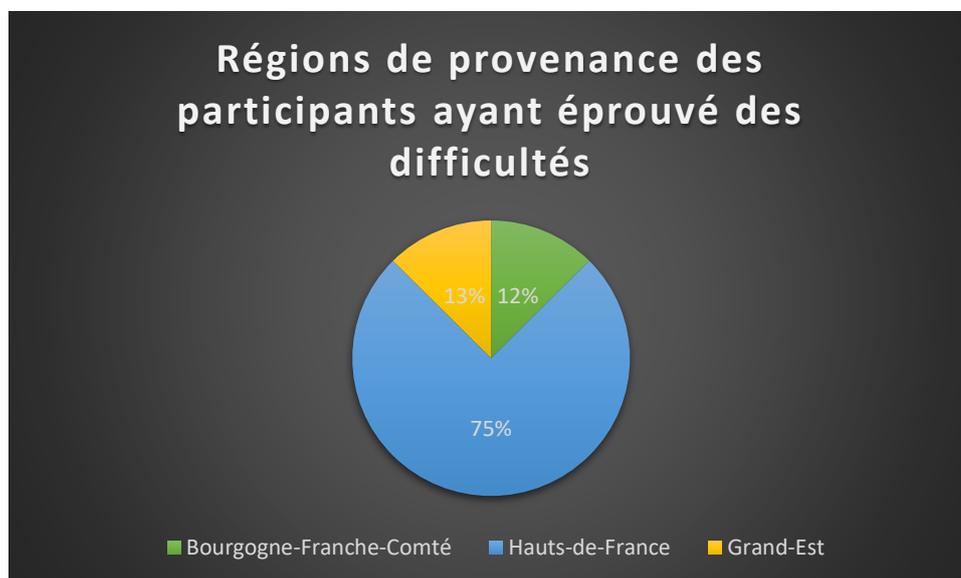
Vient ensuite la question qui est la plus importante dans le cadre ce mémoire et de l'hypothèse formulée : celle des difficultés scolaires. Voici donc le diagramme des réponses récoltées à la question « **Avez-vous éprouvé des difficultés scolairement parlant à cause de ces différences ?** »



Document 14: Diagramme circulaire représentant les difficultés scolaires ressenties ou non par les participants

Nous remarquons donc que 93% des personnes ayant répondu au questionnaire ne se sont pas senties en difficultés scolaires à cause des variations phonétiques de français et 7% ont éprouvé des difficultés. Je voudrais préciser cependant que les personnes ayant répondu « non » à cette question aurait dû être redirigées vers la fin du questionnaire, or cela n'a pas été le cas pour tous. Ils ont donc, pour certain, ajouter quelques commentaires à la dernière question qui était « Voulez-vous ajouter autre chose ? ». Cela m'a permis de récolter des témoignages très intéressants. Certains m'ont dit ne pas avoir éprouvé de difficultés particulières scolairement parlant mais qu'en revanche pour l'intégration cela a été plus difficile. Arriver dans une région inconnue avec des expressions ou mots inconnus était parfois compliqué. Des participants m'ont confié avoir eu des difficultés à comprendre les autres ou à l'inverse des difficultés à se faire comprendre. Pour la plupart un simple temps d'adaptation leur a suffi pour se sentir intégré. Pour d'autres, des moqueries ont persistées et se sont même transformées en harcèlement scolaire.

La question qui nous intéresse ici concerne ceux qui ont éprouvé des difficultés scolaires. En effet, 7% des participants ont éprouvé certaines difficultés pendant leur scolarité. J'ai donc voulu regarder de quelles régions venaient ces participants et où ils étaient allés.



Document 15: Diagramme circulaire représentant les régions de provenance des participants ayant éprouvés des difficultés scolaires

Majoritairement, les participants partaient de ces régions pour venir en Franche-Comté hormis quelques-uns. Ainsi, nous pouvons remarquer une forte occurrence de la région des Hauts-de-France qui représentent 75% des régions de provenance. Ils étaient en tout 8 à avoir exprimé leur difficulté quant à l'accent ou aux variations. Cependant, certains n'ont pas répondu « oui » à la question mais ils m'ont quand même fait part de certaines difficultés à l'oral

majoritairement. Ainsi, le terme « difficultés » prend différentes connotations selon les participants. C'est pour cela, je pense, que certains ont répondu « non » puisqu'ils ne se sentaient pas réellement en difficulté, ce sont juste des différences qui les ont dérangés quelques fois mais sans grande gravité.

Concernant les difficultés en question, la matière étant la plus revenue était le français et notamment les exercices à l'oral. Par exemple en dictée pour discriminer les sons ou encore en conjugaison pour les terminaisons en [e] ou [ɛ] à travers l'imparfait ou le futur ou encore le conditionnel. La lecture à voix haute ou encore les constructions de phrase sont venues se mêler à ces difficultés. Il est intéressant de noter également que majoritairement, les personnes ayant eu ces difficultés à différencier le [e] du [ɛ] venaient principalement des Hauts-de-France. Dans cette région, la distinction est minime entre ces deux phonèmes. Ce qui explique les difficultés possibles quant à la discrimination de ces sons. Je voudrais aussi préciser que les personnes ayant répondu « oui » avaient toutes déménagé au cours de leur scolarité en école élémentaire. Avant de poursuivre, je tenais à préciser qu'une demande d'autorisation a été faite auprès des personnes dont je voulais utiliser les témoignages pour mon mémoire. Toutes les personnes ont accepté ma demande d'autorisation d'utilisation, cela se fera donc de manière anonyme.

Voici un témoignage intéressant que j'ai récolté venant d'une des participantes et traitant des différents phonèmes :

Témoignage n°1 : « *Un exemple très concret qui m'a marquée : les corrections d'un exercice sur l'utilisation du futur ou du conditionnel étaient réalisées à l'oral, notamment pour la première personne du singulier. Pour ma part, différencier "ais" et "ai" uniquement à l'oral m'était impossible... Et on m'a dit que j'avais faux à une réponse alors qu'elle était juste uniquement parce que j'avais prononcé le mauvais son. Le professeur ne s'est corrigé que lorsque j'ai épilé la réponse immédiatement après (ce qui me semblait logique pour une correction). J'ai construit mes propres mécanismes d'adaptation (corrections par ma maman, double-relecture...). Mais je n'ai su m'adapter à l'accent local que vers la fac (et je fais encore des erreurs de prononciation). La conjugaison est donc restée une matière compliquée (nécessitant plus de travail, au moins) pour moi tout au long du collège. Cependant, j'ai appris à compenser ces difficultés. J'ai aussi déménagé deux fois (59→25 puis 25→59) avant ma scolarisation, mais mon frère et ma sœur étaient en maternelle. Apparemment (selon mes parents), aucune difficulté d'adaptation pour eux les deux fois. Ils ont pris rapidement l'accent de Franche-Comté en arrivant, et l'ont perdu rapidement de retour dans le Nord. J'étais bonne*

élève donc je ne sais pas si le professeur a remarqué les difficultés et a considéré que j'étais suffisamment bonne pour compenser seule, ou s'il ne s'en est jamais rendu compte, mais aucune adaptation apportée. »

Ce témoignage est écrit par une personne ayant déménagé des Hauts-de-France en Franche-Comté à l'âge de 10 ans. Elle nous explique que la distinction orale entre les phonèmes [e] et [ɛ] était assez compliqué voire impossible. Il lui a fallu un temps d'adaptation pour pouvoir la faire et encore aujourd'hui elle exprime avoir quelques difficultés. Comme nous avons pu le faire remarquer plus tôt, cette personne était bonne élève, c'est pourquoi ces difficultés n'ont pas été réellement perçues par l'enseignant et elle s'est créée ses propres méthodes pour pallier cela. Il est également intéressant de remarquer que pour les frères et sœurs de cette personne, aucune difficultés n'a été ressenties concernant ces variations puisqu'ils étaient jeunes. En effet, plus nous sommes jeunes et plus nous reprenons les accents, expressions des personnes que l'on entend souvent. Ici le petit frère et la petite sœur avait pour référent langagier leur professeur et ont donc du rapidement prendre l'accent. Ils étaient également en contact d'enfants ce qui favorise la prise de l'accent Franc-Comtois.

Voici un autre témoignage concernant les difficultés ressenties :

Témoignage n°2 : « *La difficulté de différencier, les é-è-ai-es, les ou-où etc... mais cela n'est peut-être pas totalement dû au déménagement* »

Là encore la différence entre ces deux phonèmes fait partie des difficultés ressenties. Cette personne vient également des Hauts-de-France et est venue habiter en Franche-Comté à la maternelle. Elle précise cependant que ces difficultés ne viennent peut-être pas du fait d'avoir déménagé. Nous ne pouvons donc réellement savoir si les difficultés proviennent du fait de la distinction minime dans le Nord de la France à prononcer le son [e] de la même façon ou du fait de quelques difficultés à différencier la façon d'écrire les homophones.

Ainsi, la difficulté est propre à chacun. Pour le premier témoignage, la personne étant bonne élève a pu compenser seule. Elle a également pris conscience de sa difficulté concernant les variations phonétiques. D'autres participants n'ont pas ressentis de difficulté mais ont tenu à m'informer de ce qu'ils avaient ressenti lors du changement de région en corrélation avec la variation diatopique. De nombreux participants ont exprimé les difficultés d'intégration, voici quelques témoignages :

Témoignage n°3 : « *Plutôt des difficultés d'adaptation, d'intégration au groupe d'enfants déjà constitués, mais les cours enseignés restent globalement les mêmes. Seules quelques petites notions (lire des chiffres romains, .. ne m'ont pas été enseignés; en revanche j'ai eu quelques cours "en double")* »

Témoignage n°4 : « *Difficulté d'intégration scolaire à cause de mon accent lors de mon arrivée à Besançon. Harcèlement scolaire notamment lié à mon accent. Actuellement, certaines personnes me pensent hautaine ou "bourgeoise" à cause de mon accent qui est beaucoup plus léger que le leur.* »

Témoignage n°5 : « *Changer simplement de région donne l'impression d'être un extraterrestre et il est difficile de s'intégrer parfois. Mais je n'ai pas eu de soucis particulier au niveau des notes. L'accent des adultes, de personnes âgées est parfois réellement difficile à comprendre pour un enfant, un jeune.* »

Le point commun entre ces trois témoignages est en effet la difficulté d'adaptation. Arriver dans un groupe déjà constitué d'enfant, parler d'une façon différente, être vu comme quelqu'un ne venant pas du même monde. Tout cela reste lié à la façon de parler, la façon dont ces personnes prononcent leur mot ou les sons qui sont différents de la région d'où ils proviennent. Du fait de son accent moins prononcé, la personne du témoignage n°4 a subi moquerie et harcèlement. C'est pourquoi la question des variations phonétiques est plus qu'essentielle, c'est d'ailleurs une question qui a été traitée avec l'enseignante que j'ai sollicité pour un entretien téléphonique, nous y reviendrons. Nous pouvons également noter la différence d'accent d'une génération à une autre comme le souligne le témoignage n°3. En effet la langue n'est pas figée, elle change constamment et certains phonèmes beaucoup utilisés auparavant tendent à disparaître comme le phonème [ɑ].

A travers ces différentes réponses et témoignages nous pouvons en déduire que les variations phonétiques apportent de la difficulté au niveau scolaire selon certains mais sans grande conséquence. En effet, ces difficultés résident notamment à travers l'oral en français concernant les phonèmes qui ne sont pas prononcés de la même manière d'une région à une autre. Pour d'autres, la difficulté réside dans l'intégration. Lorsque nous arrivons dans une région inconnue avec un accent différent ou des habitudes différentes, un temps d'adaptation est nécessaire pour réussir à s'intégrer.

3. Analyse d'un entretien avec une enseignante

Je voudrais, dans un premier temps expliquer pourquoi j'ai pu avoir cet entretien avec une professeure des écoles. Cet entretien s'est présenté à moi lorsque j'ai partagé le second questionnaire à travers les réseaux sociaux et les boîtes mails étudiantes. Une enseignante m'a contactée pour me faire part de son expérience qui ne rentrait pas réellement dans les « cases » du questionnaire mais qui pouvait m'intéresser. En effet, cet entretien pouvait me permettre de répondre à la seconde hypothèse que j'avais formulé : ***un/une professeur.e des écoles venant d'une autre région pourrait éprouver des difficultés dans son enseignement dû aux variations phonétiques.*** J'ai donc décidé d'organiser un entretien téléphonique pour avoir plus de précision et pour pouvoir lui poser quelques questions afin de vérifier cette hypothèse.

Nous avons commencé l'entretien par une présentation de ma part concernant mon parcours et mon projet de recherche pour mon mémoire. Je lui ai expliqué la raison pour laquelle je me posais ces questions. L'enseignant s'est ensuite présentée à son tour. Elle vient donc de Picardie où elle y a vécu jusqu'à ses 18 ans pour ensuite aller faire ses études à Paris. Elle a passé son concours de professeur des écoles dans l'académie de Grenoble, où elle a été reçue. Ce qui l'a conduite à déménager en Haute-Savoie. Elle est également diplômée d'un master Sciences du Langage, c'est pourquoi les questions sur les variations phonétiques l'intéressent également particulièrement. Elle est aussi PEMF¹ depuis 2014.

Je lui ai ensuite demandé de me faire part des différences qu'il pouvait y avoir entre sa région natale qui est la Picardie (qui fait partie des Hauts-de-France aujourd'hui) et le département où elle a commencé à enseigner, c'est-à-dire la Haute-Savoie (région Auvergne-Rhône-Alpes). Elle m'a dans un premier temps parlé des différences entre [e] et [ɛ] qu'elle aurait tendance à confondre quelque fois. Voici une des expériences qu'elle m'a raconté et qui lui a fait prendre conscience de ces variations phonétiques :

(PEMF, 2020) : « En fait je ne m'en suis pas rendue compte tout de suite mais c'est quand j'ai été à l'IUFM on faisait des stages dans les classes et donc on avait un tuteur, l'enseignant était présent quand on prenait la classe en main. Et donc j'ai fait un stage en cycle 2, en CP. Et l'enseignante qui était ma tutrice elle me dit « *mais enfin.. tu comprends ça va pas du tout parce que quand tu dis « ces chaussures » ça va pas » « ah bon mais pourquoi ... »* ça avait pas l'air de me poser tant de problème mais elle tenait vraiment à ce que je dise *ces* [se] avec un é – *chaussures* - et pas [sɛ] *chaussures* comme moi j'ai tendance à le dire »

¹ Professeur des Ecoles Maître Formateur

Elle m'a également fait part de deux autres phonèmes qui étaient très différenciés en Haute-Savoie, il s'agit des phonèmes [œ] et [ɛ̃]. Elle m'a donc expliqué la façon dont elle s'est rendue compte de cette forte différenciation entre les deux phonèmes dans ce département :

(PEMF, 2020) : « Et ensuite est venu le fameux problème du [œ] u.n (*elle prononce les lettres u et n*) que moi j'arrive toujours pas à faire, et le [ɛ̃] in et d'ailleurs je pense que vous non plus parce que c'est une des spécificités du Nord. Donc moi j'entends pas la différence et je suis incapable de la faire. Donc pour moi un lapin c'est deux fois le même [ɛ̃]. Et donc ça c'est pareil ça m'a pas posé problème sur le moment jusqu'à ce qu'il y est une maîtresse du RASED¹ je me souviens qui m'avait dit « *euh quand même le [œ] de « lundi » c'est quand même pas le [ɛ̃] de lapin !* » Alors je lui avais dit « *ben si c'est pareil !* ». »

C'est ainsi elle a pris conscience de ces phonèmes qui étaient présents dans certaines régions et pour lesquelles on y accordait de l'attention. Comme cette enseignante qui lui dit par exemple que ce n'est pas possible de prononcer de cette façon ou l'enseignante du RASED pour qui la différence s'entend réellement.

Je lui ai ensuite demandé si sa prononciation avait eu une incidence sur son enseignement puisqu'elle a enseigné en cycle 2 et notamment des CP pendant 5 ans. Elle m'a donc expliqué ceci :

(PEMF, 2020) : « J'ai fait quelques recherches parce que j'avais fait des études pour donc je l'ai fait. Je me suis dit : est-ce que si je dicte aux élèves « *lundi* » ils vont avoir tendance à écrire « *lindi* » i n (*elle prononce les lettres i et n*) parce que je le prononce comme le [ɛ̃] de lapin. Alors effectivement il y a plein d'élèves qui écrivaient systématiquement [ɛ̃] i n (*elle prononce les lettres i et n*) et pareil pour le déterminant. Donc je me suis dit : c'est quand même un problème. »

Ce passage pourrait nous faire penser que les enseignants ayant un accent différent de la région où ils enseignent pourraient provoquer certaines erreurs chez les élèves en dictée par exemple comme nous l'explique cette enseignante. Or elle rajoute un élément intéressant à sa réflexion :

(PEMF, 2020) : « Mais en fait quand on regarde bien c'est la même chose dans toutes les classes. C'est-à-dire que même quand l'enseignant dit [œ] les élèves vont écrit i n au début. Parce qu'en fait le [ɛ̃] i n (*elle prononce les lettres i et n*) il est beaucoup plus fréquent que le [œ] u n (*elle prononce les lettres u et n*). Donc en fait je me dis qu'il y a peut-être eu des

¹ Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés.

confusions mais en tout cas on ne peut pas dire que ce soit à cause de ça en fait. Et d'ailleurs si on regarde bien dans les manuels de CP les deux phonèmes sont associés, ils sont vus en même temps parce qu'il y a autant de gens qui font la distinction que de gens qui ne l'ont pas. »

En effet, des mots tels que « brun » ou « parfum » sont beaucoup moins fréquents que des mots en « in » ou « im ». C'est d'ailleurs pour cela que très souvent les élèves écrivent le [œ̃] avec les lettres i et n puisque c'est la transcription qu'ils voient le plus souvent. De plus ces deux sons sont vus en même temps dans certains manuels de CP. En effet, comme l'explique l'enseignante il y a autant de personnes qui font cette différence que de personnes qui ne la font pas. Tout dépend des personnes, des régions où elles sont nées, des différentes variations qu'elles ont pu rencontrer. Ainsi, des confusions peuvent être faites entre ces deux phonèmes mais ce sont des confusions très fréquentes en CP notamment où l'on apprend l'écriture et la transcription de phonème. C'est l'apprentissage du code qui permet d'apprendre aux élèves la lecture et l'écriture. Ce n'est qu'une fois qu'ils auront rencontré les différents mots qu'ils vont les enregistrer en mémoire pour réussir à les écrire correctement. D'ailleurs, certains phonèmes tendent à disparaître, ce qui est le cas pour le [ɑ] ouvert. On parle aussi de flottement entre le [ø] et le [œ], le [o] et le [ɔ].¹

En dehors de sa classe, l'enseignante fait également des formations pédagogiques au cours desquelles il lui est également arrivé le même problème concernant la différence entre les phonèmes [œ̃] et [ɛ̃]. Lors de ces animations, elle a pu avoir quelques remarques sur sa manière de les prononcer :

(PEMF, 2020) : « Quand je fais des animations pédagogiques, des formations aux enseignants qui sont en formation continue, j'ai sans cesse ce même problème. La dernière animation pédagogique que j'ai faite c'était justement sur les graphèmes du son [ɛ̃]. Et il y avait des enseignants de CP qui font du CP depuis 35 ans qui me disaient « *mais quand même ce n'est pas possible* ». [...].

Je faisais une animation sur l'orthographe lexicale pour le cycle 2 sur le son [ɛ̃] que j'avais choisi exprès, j'avais mis donc les mots en u.n (*prononce les lettres u et n*) avec [*les mots en i.n*]. Et donc ça avait l'air d'être vraiment un problème pour certains mais surtout des anciens qui disaient « *on dit pas ça* » / « *mais vous vous dites pas comme ça moi je le dis comme ça et si on fait le tour des participants il y en a autant qui le prononce comme moi qui le prononce*

¹ Hatier concours, CRPE admissibilité 2019, tome 1 (p 316 : 3. *La phonologie, point n°2 : des oppositions presque neutralisées*)

comme vous alors où est la vérité ? » « oui non mais ça se prononce différemment » / En fait ils sont pas en mesure de l'expliquer. Mais moi ça me pose régulièrement problème avec des enseignants de cycle 2 notamment, surtout en fin de carrière, qui protestent mais sans pouvoir l'expliquer autrement que « c'est comme ça ». »

Ainsi, les enseignants les plus rigides sur la langue sont ceux qui seraient en poste depuis longtemps. En effet, on pourrait se dire qu'ils ont connu cette distinction qui était faite avant or c'est beaucoup moins le cas aujourd'hui. La langue n'est pas fixe, elle change elle évolue sans arrêt.

Je lui ai ensuite demandé comment se sont passés ses enseignements lorsqu'elle était en classe de CP et ce qu'elle a fait pour tenter de remédier à ces variations. Voici sa réponse :

(PEMF, 2020) : « Il faut faire comprendre aux élèves que nos façons de parler sont différentes, que ça change rien au fonctionnement de la langue. C'est hyper important pour les élèves de comprendre que la langue est pas figée, elle évolue sans cesse et la façon dont on parle c'est le produit, le résultat de variation et de déformation qui nous viennent du passé. Ça explique les verbes irréguliers par exemple. [...] Demander qui fait la différence entre les sons, faire un sondage pour demander « *et toi d'où tu viens ?* » c'est intéressant de les ouvrir à cette réalité-là au lieu de vouloir imposer une norme ou de penser qu'on va créer des difficultés alors qu'elles sont inexistantes. Ça fait partie de la réalité de la langue. C'est vraiment le rôle de l'enseignant. C'est toujours mieux quand on a un problème d'en parler aux élèves plutôt que de vouloir absolument répondre à ce qu'on pense être une norme.[...]

Moi je fais bien la différence entre le [e] « et » et le [ɛ] « est », donc on peut se dire c'est un avantage parce que les élèves entendent bien la différence mais en même temps si on l'a fait pas ça peut être plus compliqué. Mais en même temps c'est quoi l'intérêt des élèves quand ils écrivent « et » ou « est », c'est qu'ils comprennent que le mot il a pas la même valeur dans la phrase. C'est pas une question de prononciation c'est une question d'analyse grammaticale. On rajoute de la difficulté là où il n'y en a pas et on se pose pas les bonnes questions. Ce qui est intéressant en terme d'objectif c'est que eux comprennent la chose, la grammaire et pas une prononciation ou une autre. »

(PEMF, 2020) : « On ne peut pas dire qu'il y ait une norme. Parce que s'il y a autant de gens qui prononcent dans un sens comme dans l'autre on ne peut pas dire que l'une ou l'autre qui se distingue et donc qui devrait être la norme. Je me suis donc dit « *en fait c'est pas grave* », en tout cas les élèves ne s'en sont jamais plaints. Et ils n'ont eu forcément plus de mal que les

autres. En fait pour être sûre qu'il n'y ait pas de confusion particulière, je pense que c'est important de travailler sur les mots qui s'écrivent « un » et les autres qui s'écrivent « in » pour voir que la plupart du temps c'est des mots en « in » et faire des tris de mots pour les observer. Comme on peut le faire pour le phonème [o] qui peut s'écrire « eau » ou « au ». Je pense aussi que c'est vraiment important pour les élèves de comprendre que la langue n'est pas figée surtout en matière de phonétique la langue évolue et est parlée par des gens qui ne parlent pas de la même façon et ça il faut qu'ils en soient conscients et les enseignants aussi. Parce qu'on met beaucoup de pression sur les enseignants pour parler correctement alors qu'en fait c'est une richesse. »

Le plus judicieux serait donc de faire travailler les élèves sur ces différences justement. Il faudrait leur montrer en effet qu'en France on ne parle pas tous de la même manière mais que ce n'est pas un problème au contraire il s'agit d'une richesse culturelle faisant partie de notre pays. Il pourrait donc en effet être intéressant de demander aux élèves leur façon de prononcer, d'où ils viennent etc. Cela contribue également au respect d'autrui qui est une des finalités de l'Enseignement Moral et Civique¹. Ce qui pourrait sans doute réduire les problèmes d'intégrations et de discriminations que subissent des élèves qui viennent d'autres régions et qui ne prononcent pas comme les autres. De plus, comme l'explique judicieusement l'enseignante, la langue que l'on connaît aujourd'hui est le résultat de beaucoup de modifications et de variations du fait de son histoire comme le précise mon propos dans la première partie. La langue française a subi, subit et subira des modifications continuellement, c'est pour cela qu'elle n'est pas figée. L'objectif important à viser à l'école n'est en effet pas la prononciation de certains mots mais plutôt la grammaire et le vocabulaire. Nous distinguons le « et » et « est » parce que nous savons que « est » est le verbe « être » conjugué à la troisième personne du singulier tandis que « et » est une conjonction de coordination.

Je lui ai demandé ce qu'elle pensait des variations phonétiques, même si la réponse est présente dans plusieurs propos présentés précédemment je voulais avoir plus de précisions et avoir son avis sur la question.

(PEMF, 2020) : « Si on commence à dire qu'il faut vraiment faire une distinction je pense que c'est vraiment une illusion, on confond la norme et l'usage. Comme pour le [a] fermé et le [ɑ] ouvert cette distinction elle est partie toute seule parce que c'était l'usage. En linguistique c'est

¹

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes_2018/20/0/Cycle_2_programme_consolide_1038200.pdf p48

souvent le cas, on confond la norme et l'usage. On pense que c'est la norme qui fait l'usage alors que c'est l'inverse. On n'a pas d'abord inventé le dictionnaire et ensuite on s'est mis à parler. [...]

En fait pour moi il n'y a pas de norme phonétique mise à part la norme de base où évidemment il y a une ressemblance dans les sons mais en tout cas pour les variations c'est une erreur et une illusion de penser qu'on va pouvoir changer ça et que la norme de l'enseignant devrait être la norme universelle. A partir du moment où on a intégré ça, moi je n'ai jamais eu de soucis avec les élèves par rapport à ça. Il faut être clair, des difficultés on peut en créer si on exige des élèves quelque chose qu'ils maîtrisent pas. [...]

En plus chez une même personne il peut y avoir des variations. Par exemple si on dit « *c'est une jolie maison* » moi je vais dire [setynʒolimezɔ̃]. Mais si je le dicte et que je m'arrête au premier mot je vais dire [sɛ]. Le contexte va faire qu'on a des variations même avec une même personne. »

Pour rappel, la norme désigne selon la définition du CNRTL :

(Définition CNRTL, s.d.) : *Règles définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue, ce à quoi doit se conformer la communauté linguistique au nom d'un certain idéal esthétique ou socio-culturel.*

L'usage correspond à la façon dont les individus se servent de la langue pour communiquer.

Ainsi, pour cette enseignante, vouloir imposer une norme, une façon de parler à tous est une illusion. Comme elle l'explique très bien, c'est l'usage qui fait la norme. Les linguistes et particulièrement les sociolinguistes ont observé la façon dont les locuteurs utilisaient la langue. Ils ont ainsi remarqué ces différentes variations chez un même locuteur. En effet, nous ne parlons pas de la même manière selon le contexte dans lequel nous nous trouvons ou selon la personne à qui nous nous adressons. C'est également ce que nous explique l'enseignante, il y a des variations chez une même personne.

J'ai ainsi fini l'entretien en lui demandant si selon elle, les variations phonétiques pouvaient entraîner des difficultés scolaires ou impacter les élèves :

(PEMF, 2020) : « Je pense que ça peut poser des problèmes si l'enseignant est rigide. Et s'il considère que sa façon personnelle de parler c'est la norme et que ça devrait être comme ça et pas autrement. Ce serait nier la richesse de la langue. Les variations phonétiques elles sont inévitables parce que ça remonte à loin. On transmet notre façon de parler à nos enfants aussi.

Mais c'est vrai que maintenant on voyage plus. C'est un sujet délicat mais je pense qu'on peut pas mettre la phonétique dans le même panier que la grammaire ou le vocabulaire. On a beau faire des efforts moi le [œ̃] u n je peux pas le prononcer j'y arrive pas. Quand on n'entend pas la différence on l'entend pas et c'est tout. »

Ainsi, les variations phonétiques n'auraient pas réellement d'impact sur la scolarité des élèves et n'engendreraient pas de difficultés. C'est ce qui ressort le plus de mes questionnaires ou entretien. Dans tous les cas, si difficultés il y a, ces difficultés sont minimales et n'entraînent pas de problèmes particuliers pour la vie de chacun. Je voudrais partager un témoignage d'une enseignante qui m'a justement parlé de ces variations phonétiques et de ce qu'elle a pu apporter à ses élèves :

Témoignage n°6 : « *Je suis enseignante et pour ma profession je suis ensuite allée en Touraine, une difficulté que j'ai pu rencontrer était lorsque j'utilisais le mot crayon à papier que mes élèves ne connaissaient pas car ils utilisaient crayons de bois. Une fois que je leur ai expliqué que nous pouvions utiliser les deux et que cela fonctionnait. Mon accent Franc-Comtois les aidait également lors des dictées. En effet en Touraine les "é" et les "è" se prononcent de la même manière mais je ne le fais pas car je les différencie depuis mon enfance. De ce fait ils ont appris à reconnaître les terminaisons des verbes et à distinguer "er" de "ai".* »

Ce témoignage a des similitudes avec l'enseignante avec qui j'ai pu avoir un entretien. En effet elle a pris soin d'expliquer à ses élèves que les différences ne sont pas forcément des erreurs et que l'on peut dire des deux façons. Elle a également pu apporter son aide pour la discrimination orale des sons [e] et [ɛ] grâce à sa prononciation franc-comtoise. Ce témoignage démontre encore une fois à quel point les locuteurs d'une région ne prononcent pas de la même manière que d'autres locuteurs venant de région différente. Et cela concerne autant les phonèmes que les expressions.

Je tenais également à partager encore un dernier témoignage sur la norme et le français « standard »

Témoignage n°7 : « *Partout le français "standard" est considéré comme l'unique manière de communiquer, les particularismes locaux sont stigmatisés et tendent à disparaître. Une politique volontariste devrait exister pour valoriser tous les accents et toutes les variétés locales du français, pas uniquement les variétés les plus fortes démographiquement ou les plus "tendances" (breton, basque, alsacien, occitan et corse). Parmi les variétés régionales héritières des langues d'oïl, aucune ne bénéficie d'une protection et d'un prestige quelconque*

en France ! Au contraire, toutes sont entourées d'une aura négative voire d'un dégoût, si elles n'inspirent pas tout simplement l'indifférence... » [...] Sensation d'être stigmatisé par mon accent et ma provenance géographique perçue à tort comme appartenant au monde rural (j'ai passé mon enfance dans une ville) »

Les particularismes régionaux ont très souvent été considérés comme péjoratifs, ils ne faisaient pas partis du « bon usage ». Le français qu'il fallait utiliser universellement était le français de la capitale, c'est-à-dire le français du prestige, de la noblesse. Aujourd'hui encore, les patois ou dialectes sont assez souvent stigmatisés ainsi que le français « standard » selon le contexte. Les premiers ont tendance à être moqués par les gens de la ville considérant cet accent comme un accent « campagnard ». Mais le français « standard », du moins sans accent, est également moqué, à l'inverse, par les gens de la campagne, considérant cet accent comme « bourgeois ». Ainsi se pose un vrai problème concernant les particularismes régionaux qui ont encore une connotation péjorative comme nous avons pu le constater à travers les différents témoignages.

D. Discussion et conclusion

1. Discussion

Ce mémoire avait pour objectif de s'intéresser aux variations phonétiques du français et de s'interroger sur la place qu'elles prennent à l'école. J'aimerais commencer cette partie en abordant la difficulté face à laquelle je me suis trouvée confrontée concernant les recherches scientifiques. Quand j'ai commencé mes recherches en abordant les particularismes régionaux, les variations phonétiques/diatopiques du français je me retrouvais face à un contenu qui n'était pas réellement celui que je recherchais. En effet les ouvrages ou articles que j'ai pu lire traitaient par exemple du Français Langue Etrangère, de l'apprentissage du français, de la place des langues régionales telles que le breton ou l'alsacien dans les classes. Or cela ne rentrait pas tellement dans ma question de recherche. Je pensais trouver des recherches ou enquêtes faites sur les différences de prononciation de phonèmes entre les régions, leur impact au cours de la scolarité, mais cela n'a pas été le cas. Il a donc, pour moi, été assez difficile de me référer à des propos scientifiques concernant mon analyse. Cependant j'ai pu constater que des enquêtes avaient été réalisées concernant les différentes prononciations des mots en français et selon les régions. Il s'agit d'un blog s'intitulant « Le français de nos régions »¹ où l'un des rédacteurs, Mathieu Avanzi², propose des enquêtes pour rendre compte des différences que nous pouvons observer en France. J'ai donc trouvé intéressant de relier mes résultats à ses différentes analyses

¹ <https://francaisdenosregions.com/>

² Linguiste français dont les travaux portent la variation du français dans l'espace.

et articles qu'il a pu rédiger à ce sujet, à travers son blog mais également à travers ses articles scientifiques.

Mes différentes analyses et résultats m'ont amenée à penser que les variations phonétiques du français n'apporteraient pas réellement, ou du moins pas véritablement des difficultés à l'école. Il y a cependant un point commun qui est revenu, certains participants (notamment venant de la région des Hauts-de-France), avaient des difficultés concernant la conjugaison (surtout à l'oral) entre futur et conditionnel. C'est d'ailleurs ce que soulève un des articles de M. Avanzi, tous les locuteurs ne font forcément la distinction entre le [e] fermé et le [ɛ] ouvert. C'est d'ailleurs ce qui est souvent revenu dans les témoignages. En effet de nombreux grammairiens¹, à partir du XVI^e siècle insistaient sur l'importance de faire cette distinction entre le son ouvert ou fermé pour mieux reconnaître à l'oral les verbes se terminant en *-ai* (toutes les formes du futur ou du passé simple par exemple) et ceux se terminant en *-ais* (imparfait, conditionnel par exemple.). A la suite de cette constatation, M. Avanzi a réalisé une enquête pour connaître la façon dont la population prononçait ces phonèmes. Faisaient-ils la distinction entre « je serai » et « je serais ». Sur la carte présentée², on constate qu'une majeure partie de la France ne fait pas la différence à l'oral entre les deux. En revanche en Belgique, et dans l'Est, notamment en Franche-Comté, la distinction se fait. Il fait également remarquer que les personnes les plus âgées de l'étude avaient tendance à faire cette différence. Comme nous l'avons expliqué, la langue n'est pas figée, elle n'était pas la même il y a quelques années et elle ne serait pas la même d'ici quelque temps. Ces pourquoi ces règles de prononciation tendent peu à peu à disparaître. Tous ces particularismes et ces variations sont liés à notre histoire et à l'histoire de notre langue. Mais chaque pays s'ouvre de plus en plus au monde, ce qui induit des brassages de population, beaucoup de personnes déménagent, reviennent etc. Nous assistons donc à un mélange de tous ces particularismes qui peut-être au fil de temps seront acceptés comme tels et non pas rejetés parce qu'ils ne font pas partis du « bon usage de la langue ».

A l'issus de ma problématique, j'avais retenu deux hypothèses :

- Les variations peuvent avoir un impact sur la scolarité de l'enfant sans pour autant le mettre en difficulté ou en échec scolaire

¹ GRAMMON M (1922), *Petit traité de versification française*, édition Armand-Colin

² <https://images.theconversation.com/files/264668/original/file-20190319-60959-15nlgv.png?ixlib=rb-1.1.0&q=45&auto=format&w=1000&fit=clip>

- Un/une professeur.e des écoles venant d'une autre région pourrait éprouver des difficultés dans son enseignement à cause des variations phonétiques.

Concernant la première hypothèse nous avons pu remarquer que les locuteurs avaient pratiquement tous conscience de ces phonèmes que sont les variations phonétiques. A travers les différents témoignages que nous avons observés, nous pouvons valider l'hypothèse selon laquelle les variations phonétiques peuvent avoir un impact sur la scolarité sans pour autant mettre l'élève en difficulté ou en échec scolaire. En effet, les difficultés perçues par les participants étaient majoritairement orales (discrimination entre les sons), mais elles n'ont pas engendrer de grande difficulté pour tendre vers l'échec scolaire. Ces variations ont cependant eu un impact sur la scolarité de chacun puisqu'elles sont synonymes de différences entre les prononciations des différents locuteurs. Ainsi elles ont pu créer chez certains des difficultés d'adaptation, voire du harcèlement, tandis que pour d'autres elles ont permis l'enrichissement culturel et la découverte de nouvelles variations. Comme nous avons pu le préciser plus tôt, l'histoire de la langue française est mouvementée, cette dernière a subi de nombreux changements, nous avons pu le faire avec l'histoire du français en fonction des périodes. C'est pour cela qu'on la décrit « non figée », elle change selon les époques mais également selon les locuteurs. Je n'ai pas eu matière à étudier ce sujet de manière scientifique, c'est pourquoi il est difficile pour moi de relier mes résultats à des ouvrages ou articles scientifiques.

Concernant la seconde hypothèse, elle n'a pu être vérifiée à l'issue d'un seul entretien que j'ai pu faire. Cependant, à travers cet entretien, nous pouvons déduire qu'un ou une enseignant.e venant d'une autre région peut éprouver des difficultés dû aux variations phonétiques comme ça a été le cas pour l'enseignante sur les phonèmes [œ] et [ɛ̃]. Mais à partir du moment où elle a accepté le fait qu'il pouvait y avoir plusieurs façons de prononcer elle n'a plus éprouvé la moindre difficulté dans son enseignement. De plus, elle a pris soin d'expliquer aux élèves qu'en France, il n'y avait pas une seule personne qui parlait de la même manière et qu'il était important de le reconnaître pour avancer. Ainsi, un enseignant peut éprouver des difficultés seulement s'il est rigide sur la langue et qu'il cherche à ne montrer qu'un seul modèle, celui du français « standard ». A l'inverse, un enseignant peut apporter son aide grâce à ses variations phonétiques. Nous pouvons ici citer le témoignage de cette enseignante de Franche-Comté ayant déménagé en Touraine qui a permis à ces élèves de discriminer les sons [e] et [ɛ] à l'oral, différence qu'ils n'arrivaient pas forcément à faire.

Je n'ai pas eu matière à étudier ce sujet de manière scientifique, c'est pourquoi il est difficile pour moi de relier mes résultats à des ouvrages ou articles scientifiques. Malgré tout je

voudrais revenir sur les différents éléments qui ont pu poser problème ou peut-être qui ont pu rendre banales mes données, résultats, analyses.

- ***Le rapport bibliographique***

Comme je l'ai expliqué, j'ai éprouvé des difficultés à trouver des références traitant de la variation phonétique et de son impact à l'école. Les deux sujets ne se retrouvaient jamais dans les articles ou ouvrages que j'ai pu consulter. J'ai trouvé beaucoup de ressources sur la variation phonétique en utilisant différents mots-clés. J'ai pu découvrir d'autres mots-clés que j'ai ensuite utilisé afin de m'aider dans mes analyses. Par exemple « géographie linguistique du français », ou encore « prononciation du français », ce sont des mots qui me sont venus au fur et à mesure de l'analyse de mes résultats. Je ne les avais pas utilisés avant mais cela m'a conduit à de nouveaux apports scientifiques pour approfondir mon propos.

- ***Le premier questionnaire***

Les résultats de ce premier questionnaire m'ont déçues. D'une part je ne pensais pas récolter si peu de réponses et d'autre part je ne m'attendais pas à une majorité de « non » sur la question des difficultés scolaires. J'avais dans l'objectif de demander des entretiens avec les professeurs concernés par le sujet. Après réflexion, je pense avoir beaucoup trop ciblé mon public, il me fallait exclusivement des professeurs du premier degré (de préférence cycle 2 ou 3) ayant eu des élèves qui ont déménagé d'une région à une autre. C'est ainsi que j'ai envisagé un second questionnaire sur lequel je devais être moins rigide.

- ***Le second questionnaire***

Ce questionnaire a récolté bien plus de réponses que je ne l'aurais espéré. Cependant il y a eu quelques soucis sur le fonctionnement du Google Form. D'une part, à la question « *avez-vous éprouvé des difficultés scolairement parlant à cause de ces différences ?* », les personnes ayant répondu non devaient être redirigées à la fin du questionnaire pour qu'il soit envoyé. Or cela n'a pas fonctionné pour tout le monde. En effet certains participants ont pu continuer de répondre à la suite des questions. C'est un paramètre qui a donc faussé les graphiques proposés par Google Form, j'ai donc dû reprendre toutes les réponses de chaque participant pour créer mes propres graphiques. Cependant, la plupart des témoignages que j'ai récoltés avaient été écrits par les participants n'ayant pas éprouvé de difficulté mais ayant pu aller au bout du questionnaire. C'est pourquoi ce problème pratique a malgré tout contribué à la récolte et à l'analyse de mes données.

Un second problème s'est posé quant à la formulation de cette même question citée juste ci-dessus. Certains participants ont cru comprendre que je leur demandais s'ils avaient eu des difficultés en général à l'école. J'ai donc eu certaines réponses comme « *maths* », « *français* », « *histoire* ». Ils n'ont pas pris en compte la fin de la question qui étaient « à cause de ces différences » en lien avec le début du questionnaire et les variations phonétiques. J'ai donc dû trier ces réponses pour ne pas fausser le graphique des difficultés scolaires.

- *L'entretien*

L'entretien a énormément agrémenté ma réflexion sur les variations phonétiques, il a été très intéressant et m'a apporté beaucoup. Cependant, le fait de n'avoir eu qu'un entretien ne m'a pas réellement permis de comparer entre deux enseignants par exemple. C'est pourquoi les analyses peuvent être faussées. De plus, avant la crise sanitaire et le confinement je comptais me rendre dans les écoles afin de demander des entretiens, ce que je n'ai pas eu le temps de faire. Si je m'y étais prise bien plus tôt, j'aurais sans doute pu donner beaucoup plus de matière à mon mémoire.

Après réflexion, il aurait été intéressant d'effectuer des entretiens avec certains participants du second questionnaire pour permettre d'approfondir les différentes questions. En effet, mon sujet concerne essentiellement l'oral et l'écrit est moins représentatif lorsque l'on travaille sur les variations phonétiques. J'aurais également pu reformuler mes questions, elles étaient assez floues et pouvaient donc porter à confusion. De plus, les participants avaient des réponses plus ou moins longues à formuler selon les questions. Il aurait sans doute été plus judicieux de revoir mes questions qui étaient extrêmement ciblées. Comme l'a fait remarquer un des participants, les questions portaient à croire que je voulais à tout prix démontrer que les variations phonétiques engendraient des difficultés. Ce qui n'était absolument pas le cas, or en les relisant je me suis rendue compte qu'en effet, le cheminement du questionnaire portait à croire que c'est ce dont je voulais démontrer. Prise de court par le premier questionnaire pour lequel je n'ai eu que peu de réponse, j'ai tenté d'en récolter d'autres mais sans doute avec un questionnaire assez bancal.

2. Conclusion

Ce mémoire avait pour ambition de mesurer la place de la variation phonétique du français et notamment à l'école. Il a permis de se demander si ces variations avaient un impact sur la scolarité des élèves, si elles pouvaient ou non engendraient certaines difficultés plus ou moins durables. La langue française est passée par de nombreuses étapes, elle n'a eu de cesse

de se transformer pour devenir celle que nous connaissons à ce jour. Les variations, les patois et les dialectes sont propres à chaque régions grâce à leur histoire. A partir du XVe siècle, nous avons tenté de les éradiquer pour laisser la place à un français « standard » et imposer le français de la noblesse. Aujourd'hui encore les patois et dialectes ont une connotation assez péjorative, or, nier ces différences serait nier l'histoire de la langue française qui fait le patrimoine culturel et la richesse de notre langue.

Grâce à la mise en place des questionnaires, d'entretien, à l'analyse des discours de chacun, au logiciel TXM et aux différents graphiques, il a été possible de tirer quelques conclusions sur ce travail. Le premier questionnaire a permis de rendre compte que, selon les professeurs, les élèves qu'ils avaient pu avoir dans leur classe d'une autre région n'avaient pas eu de difficulté spécifique. Ce qui a donc mené la réflexion ailleurs, à savoir, quel serait l'avis des personnes concernées par ce changement de région. Le second questionnaire a permis de se pencher sur ces personnes et il fut révélateur. En effet, la plupart n'ont pas ressenti de difficultés particulières à l'école. Ils ont juste noté une différence d'accent, de mot, d'expression ou de prononciation. Certains ont eu des difficultés d'intégration sans avoir de difficultés scolaires. En revanche, ceux pour qui les difficultés (minimes soient-elles) sont apparues étaient des personnes venant majoritairement des Hauts-de-France. Dans cette région, les distinctions entre certains phonèmes ne se font d'ailleurs pas tellement, à l'inverse de la Franche-Comté où l'accent est très distinctif de certaines autres régions. Nous pouvons donc dire que les variations phonétiques du français ont un impact sur la scolarité des élèves (par le changement de région, d'accents, d'expression, l'intégration) mais elles n'engendrent pas toujours des difficultés scolaires. Si difficultés il y a, elles se situent notamment au niveau du français et de la discrimination orale de certains phonèmes.

L'entretien ainsi que quelques témoignages ont été bénéfiques pour valider ou invalider l'une des deux hypothèses de départ. En effet, lorsqu'un enseignant vient d'une autre région les variations phonétiques peuvent engendrer des difficultés chez les élèves si l'enseignant reste rigide sur la langue et sur son enseignement. C'est-à-dire, si l'enseignant cherche à inculquer à ses élèves un français « standard » en ignorant le français de nos régions. En revanche, à partir du moment où les élèves sont conscients de ces variations et que l'objectif principal de l'enseignement s'attache aux règles de grammaire, de vocabulaire et de conjugaison plutôt qu'à la façon de prononcer les mots, les variations phonétiques peuvent être appréhendées plus facilement.

Ainsi, ce mémoire a pu démontrer l'impact des variations phonétiques sur la scolarité des locuteurs de différentes régions. Les données récoltées ont également permis de soulever une problématique récurrente à savoir l'intégration scolaire d'élèves venant d'autres régions. Certains éprouvent des difficultés à s'intégrer pour cause de moqueries voire de harcèlement du fait de leur façon de parler qui est différente d'autres élèves. En effet, nous pourrions nous demander les motifs, les raisons pour lesquelles l'intégration pour ces élèves est difficile. Nous pouvons également nous interroger sur les motifs qui poussent, à l'inverse, d'autres élèves à ne pas vouloir intégrer les nouveaux arrivants. Ce sont des questions qui pourraient être approfondies dans d'autres projets de recherche.

Bibliographie

BERGOUNIOUX, Gabriel. Linguistique et variation : repères historiques. *Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan*. 1992, pp. 114-125 : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1992_num_26_108_1655

CHAURAND, Jacques. *Histoire de la langue française*. 1969, 127 pages

DEMOUGIN, Françoise. SAUVAGE, Jérémie. *La construction identitaire à l'école. Perspectives linguistiques et plurielles*. 2012, 430 pages

FRANCOIS, Denise. FRANCOIS, Frédéric. MARCELLESI, Christiane. Prise en compte par l'école des variétés du français. *Repères. Recherche en didactique du français langue maternelle*. 1983, pp. 7-20 : https://www.persee.fr/doc/reper_0755-7817_1983_num_61_1_1742

GRANDATY, Michel, LAFONTAINE, Lizanne. *L'enseignement de l'oral à l'école*. 2017, 201 pages.

LAPARRA, Marceline. « Variations et usages linguistiques dans et hors l'école ». *Le français aujourd'hui*. 2003, pp. 7-16 : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2003-4-page-7.htm#>

LEON, Pierre Roger. *Phonétisme et prononciations du français*. 2005, 192 pages.

MARQUILLO LARRUY, Martine. Le français « d'ailleurs » : d'une variation à l'autre. *Le français aujourd'hui*. 2001, pp. 8-16 : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2001-1-page-8.htm>

MOUNIN, Georges. *Histoire de la linguistique : des origines au XXe siècle*. 1970, 232 pages.

PLANE, Sylvie. « Pourquoi l'oral doit-il être enseigné ? » *Cahiers pédagogiques*. 2015. <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Pourquoi-l-oral-doit-il-etre-enseigne>

Site du gouvernement : la loi pour une école de la confiance : https://www.education.gouv.fr/la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance-5474#Lutter_contre_les_inegalites_des_le_plus_jeune_age_en_abaisant_l_age_de_l_instruction_obligatoire_a_3_ans

Ministère de l'éducation nationale – Bulletin officiel n°11 du 26 novembre 2015 – Programme du cycle 2 : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes_2018/20/0/Cycle_2_programme_consolide_1038200.pdf

Ministère de l'éducation nationale – Bulletin officiel n°11 du 26 novembre 2015 – Programme
du cycle 3 :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes_2018/20/2/Cycle_3_programme_consolide_1038202.pdf

Résumé

La langue française n'est pas figée, depuis son existence elle évolue et elle ne cessera d'évoluer. Longtemps, les patois, les dialectes et tous les particularismes régionaux ont fait l'objet d'enquêtes pour tenter de les éliminer afin d'universaliser le français du prestige. La langue française a donc, par son histoire, connue de nombreux changements, aujourd'hui encore, nous ne parlons pas de la même façon en Franche-Comté que dans la région PACA, ou que dans la région des Hauts-de-France. Toutes ces différences de prononciation sont ce qu'on appelle les variations phonétiques, elles sont propres à chaque région de France et sont le résultat d'une histoire et d'un patrimoine culturel.

L'objectif de ce mémoire est d'évaluer l'impact de ces variations phonétiques chez les élèves et dans leur scolarité. La problématique est donc la suivante : ***les variations phonétiques du français peuvent-elles être responsables de difficultés scolaires de l'élève à l'école primaire ?***

Pour répondre à la problématique, différents questionnaires ont été créés dans le but de récolter des données venant de professeurs des écoles mais également de personnes ayant vécu ce changement d'école d'une région à une autre. Un entretien avec une enseignante a également été effectué afin de vérifier si les professeurs eux-mêmes venant d'autres régions pouvaient engendrer des difficultés chez les élèves à cause des différences de prononciation entre professeurs et élèves.

Les données ont révélées que la majeure partie des participants n'avaient pas relevé de difficultés particulières, ils avaient cependant pleine conscience de ces variations. D'autres participants ont affirmé avoir eu des difficultés notamment en français (conjugaison) à l'oral pour la discrimination de certains phonèmes. Ainsi les variations phonétiques ne sont pas forcément responsables de difficultés scolaires particulières mais elles peuvent avoir un impact plus ou moins durable sur le parcours scolaire de certains élèves.

Mots-clés : variations phonétiques, prononciation, géographie linguistique.